



Service public régional de Bruxelles

Semestriel

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 28 – Octobre 2014

IRIS

EDITIONS



LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 28 • Octobre 2014

Équipe de réalisation

Auteurs

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire

Comité scientifique

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

Bietlot Imprimerie

Traduction

Oneliner Translations

Éditeur responsable

Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Nicolas Pire

Tél. 02/800 38 67 – Fax 02/800 38 23

Service public régional de Bruxelles

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@sprb.irisnet.be

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be et téléchargez-y la version pdf du Baromètre.

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2014/6374/241

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication est cependant autorisé moyennant une mention de la source.





Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1 Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2 Zone euro	7
1.3 Belgique	9
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1 Activité économique	12
2.2 Marché du travail	22
GLOSSAIRE	27
RÉFÉRENCES	30
LISTE DES TABLEAUX	31
LISTE DES GRAPHIQUES	32

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 23 septembre 2014, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

- La **croissance économique mondiale** s'est avérée plus modérée que prévu en première partie d'année 2014. Au cours du premier trimestre, elle s'est finalement établie à 2,8 % en rythme moyen annuel et devrait encore être plus faible au second trimestre au vu des résultats des indicateurs de production et de commerce international. À titre de comparaison, la croissance affichait un taux annuel de 3,8 % au second semestre 2013. Dans ce contexte, le PIB de la zone euro a stagné au cours du second trimestre 2014, en glissement trimestriel, après avoir progressé modestement de 0,2 % au premier trimestre, grâce en grande partie au bon maintien des dépenses de consommation publique et privée. La croissance de l'activité économique mondiale devrait néanmoins se renforcer globalement en seconde partie d'année, poussée notamment par la reprise attendue des échanges internationaux. En zone euro, la croissance devrait s'élever à 0,8 % sur l'ensemble de l'année 2014. Néanmoins, cette reprise modérée ne devrait pas se manifester de manière homogène dans l'ensemble des États membres et ce à cause, entre autres, de la persistance de la fragilité financière et budgétaire de certains d'entre eux, couplée à des taux de chômage très élevés.

- L'**activité économique belge** a progressé au premier trimestre 2014, avec une croissance de 0,4 % en glissement trimestriel. Toutefois, au second trimestre cette croissance s'est largement tarie (0,1 % en glissement trimestriel), dans un contexte conjoncturel international moins dynamique qu'initialement prévu. Si les dépenses de consommation des ménages et les investissements, principalement de la part des entreprises, ont contribué positivement à la croissance, l'analyse de l'évolution du commerce extérieur de la Belgique révèle qu'au second trimestre, les importations ont progressé plus fortement que les exportations. Cette situation a mené à une contribution négative à la croissance du PIB. Au final, cette dernière s'établirait à 1,1 % en 2014 selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan de septembre 2014, alors qu'elle était estimée à 1,4 % en juin dernier. La variation des stocks a contribué le plus négativement à la révision des prévisions de croissance pour 2014. Il y aurait donc eu plus de prélèvements sur les stocks qu'initialement prévu, ce qui a entraîné une baisse de production et par conséquent, de la croissance du PIB.

- Les indicateurs conjoncturels de l'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse montrent que l'**activité économique bruxelloise** a fléchi entre mars et août derniers, après avoir globalement progressé depuis avril 2013. Ces évolutions témoignent de la morosité de l'environnement économique à Bruxelles, influencé par le contexte conjoncturel international peu dynamique en première partie d'année. L'analyse des données relatives au chiffre d'affaires dans différentes branches d'activité montre que les branches relatives à la production industrielle et aux services directement liés n'ont pas affiché de signes de reprise au cours de la première partie de l'année et ce, malgré l'amélioration modérée de l'environnement conjoncturel extra-bruxellois entamée mi-2013. Les branches relatives aux services avancés à la production, en général moins sensibles au cycle conjoncturel n'ont, quant à elles, pas toutes évolué de la même manière. Ainsi, la branche « Information et communication »

est restée en situation conjoncturelle négative au cours des cinq premiers mois de l'année, sans montrer de signe de reprise particulier. A contrario, l'activité dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » s'est améliorée sur la même période, de sorte qu'en août, son niveau était revenu sur la tendance de long terme. L'activité dans les branches de la « Construction » et du « Commerce de détail » a par ailleurs évolué à la hausse en première partie d'année. Pour la première, cela s'explique en bonne partie par les très bonnes conditions climatiques sur la période. Pour la seconde, cette reprise trouve ses origines dans la progression des dépenses de consommation des ménages ainsi que dans l'amélioration relative du marché du travail bruxellois.

- Fin juin 2014, la Région de Bruxelles-Capitale accueillait 93 579 **entreprises** en activité, un chiffre en forte hausse suite à l'obligation d'assujettissement à la TVA introduite pour les avocats en début d'année. Pour la même raison, les créations d'entreprises ont fortement progressé pour totaliser 9 610 unités au cours du premier semestre 2014. Durant cette période, on a enregistré 4 660 cessations d'entreprises à Bruxelles. Ce chiffre est en progression depuis quatre semestres consécutifs en glissement annuel mais on observe un net ralentissement au premier semestre 2014. Dans les mois à venir, tant les créations que les cessations d'entreprises devraient se maintenir à un niveau élevé. En ce qui concerne les faillites, la baisse amorcée au quatrième trimestre 2013 s'est confirmée en Région bruxelloise. Entre janvier et juin 2014, 1 070 entreprises y ont été déclarées en faillite, soit une diminution de 20,3 % par rapport à la même période en 2013. Malgré cette amélioration, le niveau des dépôts de bilan à Bruxelles demeure élevé – après plusieurs années de forte hausse – et devrait le rester dans la mesure où l'on n'attend qu'une reprise très modérée de l'activité économique en 2014. Néanmoins, l'évolution récente semble indiquer que le pic a été dépassé à Bruxelles comme en Flandre, alors que la Wallonie a continué d'enregistrer une progression des faillites.

- La situation sur le **marché du travail bruxellois** a cessé de se dégrader depuis le second semestre 2013. Toutefois, dans le contexte d'inertie de l'activité économique qui prévaut depuis le milieu de l'année 2011 auquel s'ajoute une durée moyenne de temps de travail largement en deçà de son niveau d'avant 2008, le marché de l'emploi ne trouve pas les appuis nécessaires que pour reprendre le dessus. Si la majorité des indicateurs du marché du travail utilisés dans cette publication affichent des taux de croissance positifs, ils restent pour la plupart historiquement faibles. Au total, après une contraction probable en 2013, l'emploi bruxellois ne connaîtrait vraisemblablement qu'une très faible croissance en 2014. Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) a atteint 110 124 unités au mois d'août dernier, après correction des variations saisonnières. Ceci représente une amélioration d'environ mille unités depuis le Baromètre précédent. Il s'agit d'une amélioration certes légère mais qui a entraîné pour la première fois depuis la mi-2009 un épisode conjoncturel réellement favorable. Néanmoins, le manque de dynamisme de l'activité économique en 2013 et début 2014 laisse penser que, du fait de la réaction retardée du marché du travail, la fin de l'année en cours voit le nombre de DEI remonter légèrement.

1. Contexte macroéconomique

1.1 Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : Perspectives internationales, 2012-2015

	2012	2013			2014			2015
	Total	III	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en euros chaînés ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)								
États-Unis	2,3	1,1	0,9	2,2	-0,5	1,0	2,2	3,1
Japon	1,5	0,4	0,0	1,5	1,5	-1,7	1,6	1,1
zone euro	-0,7	0,1	0,3	-0,4	0,2	0,0	0,8	1,3
Allemagne	0,7	0,3	0,4	0,4	0,7	-0,2	1,9	1,7
France	0,0	-0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,7	1,4
Prix à la consommation ⁽³⁾ (%)								
zone euro	2,5	1,3	0,8	1,4	0,6	0,6	0,8	1,2
États-Unis	2,1	1,3	0,9	1,3	1,0	n.d.	1,7	1,9
Taux de chômage ⁽³⁾ (%)								
zone euro	11,3	12,0	11,9	12,0	11,7	11,6	11,8	11,4
États-Unis	8,1	7,2	7,0	7,4	6,7	6,2	6,4	5,9

⁽¹⁾ Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000. Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

⁽²⁾ Pourcentage de variation à un an d'écart pour les données annuelles et par rapport au trimestre précédent pour les données trimestrielles.

⁽³⁾ Moyenne de la période, pourcentage de variation à un an d'écart pour les prix à la consommation, données désaisonnalisées pour les taux de chômage.

(p) estimations

n.d. : non disponible

Source : BfP, Eurostat, FMI – Calculs IBSA

• Croissance économique mondiale

La croissance de l'activité économique mondiale s'est avérée plus modérée que prévu en première partie d'année 2014. Au cours du premier trimestre, elle s'est finalement établie à 2,8 % en rythme moyen annuel, soit 0,5 pp¹ de moins que ce qui avait été prévu en avril dernier². Pour rappel, la croissance était de 3,8 % en taux annuel au second semestre 2013.

Cette révision à la baisse de l'activité trouve ses origines aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents. Ainsi, au premier trimestre 2014, les États-Unis ont fait face à un repli de l'activité à cause notamment d'une correction plus importante que prévue des stocks, du tassement de la demande intérieure et du ralentissement des exportations. En Chine, la demande intérieure a également fléchi de manière plus importante que prévu, notamment

suite aux politiques menées contre l'expansion du crédit. Les autres pays émergents ont parallèlement subi un repli de la demande extérieure leur étant adressée par ces deux grands importateurs. Par ailleurs, en Russie, ce sont les tensions géopolitiques qui ont affaibli la demande.

Au vu des évolutions récentes de l'indice de la production industrielle (graphique 1) qui est un indicateur révélateur de l'allure future de la croissance de l'activité économique mondiale, cette dernière aurait continué de baisser au second trimestre 2014. En effet, la croissance de l'indice de production industrielle a diminué au second trimestre, passant à 0,4 % contre 1,0 % au premier trimestre en glissement trimestriel³.

Si la production s'est légèrement renforcée dans les pays émergents, avec une croissance de 1,0 % au second trimestre contre 0,8 % au premier, a contrario, celle-ci s'est

¹ Voir glossaire.

² Ces prévisions sont issues des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

³ Voir glossaire.

légèrement contractée (-0,1 %) dans les pays avancés. La croissance de la production industrielle y était encore de 1,1 % au premier trimestre, soit 0,3 pp de plus par rapport aux pays émergents.

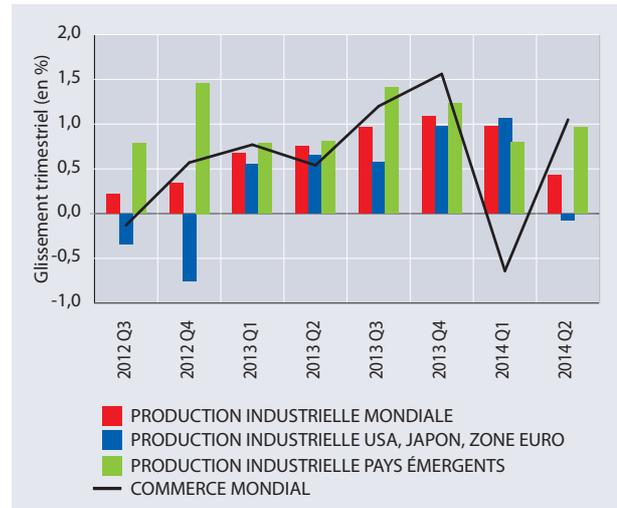
Une analyse plus fine révèle néanmoins des évolutions très différentes au sein des pays avancés. La production a ainsi crû de 1,3 % aux États-Unis en glissement trimestriel alors qu'elle a fortement chuté au Japon, la croissance s'établissant à -3,7 %, suite à une diminution plus forte que prévu des investissements et des dépenses de consommation, suite notamment à la révision à la hausse de la TVA en avril dernier qui est passée de 5 % à 8 %. La production en zone euro a quant à elle stagné (0,1 % en glissement trimestriel) sur la même période.

• Commerce international

Après avoir fortement progressé au cours du second semestre 2013, le volume des échanges internationaux de marchandises (graphique 1) a accusé un recul au premier trimestre 2014, s'élevant à -0,6 % en glissement trimestriel. Il est ensuite reparti à la hausse au second trimestre avec une croissance de 1,0 %.

Ce repli momentané des échanges internationaux s'est produit tant dans les pays avancés que dans les pays émergents, mais avec une intensité plus importante pour ces derniers et notamment pour les pays asiatiques, dont les échanges commerciaux ont reculé de 3,1 % en glissement trimestriel au premier trimestre 2014. Néanmoins, au cours du second trimestre et des premiers mois du troisième trimestre, le commerce international, et plus particulièrement les exportations, semblent être reparties à la hausse dans ces pays suite notamment aux meilleurs résultats aux États-Unis, importateur important de marchandises en provenance des pays asiatiques notamment.

GRAPHIQUE 1 : Production industrielle et commerce dans le monde, 2012 – 2014



Source : Centraal Planbureau

• Perspectives 2014 et 2015

Sans grand étonnement au vu des résultats mentionnés précédemment, les prévisions de croissance mondiale pour 2014 ont été revues à la baisse. Selon le FMI, celle-ci devrait finalement s'établir à 3,4 %, soit 0,3 pp de moins qu'initialement prévu dans le Baromètre d'avril 2014. Pour 2015, elle devrait être de 4,0 %.

Les pays avancés devraient renforcer leur croissance malgré des résultats mitigés en première partie d'année 2014. Bien qu'elles aient également été revues à la baisse depuis le Baromètre d'avril 2014, les perspectives concernant les pays émergents, et plus particulièrement les pays asiatiques, restent quant à elles, largement supérieures à celles des pays avancés.

1.2 Zone euro

• La confirmation d'une reprise se fait attendre

Après avoir progressé modestement de 0,2 % en glissement trimestriel au premier trimestre 2014, le PIB de la zone euro a stagné au cours du second trimestre.

Ces résultats sont en phase avec l'évolution de l'environnement économique international et des échanges internationaux, qui s'est avérée moins dynamique que prévu au cours de la première partie de l'année.

La croissance en zone euro, repartie à la hausse depuis le second trimestre 2013, s'est donc essouffée en première partie d'année.

• Analyse par composante du PIB

Au premier trimestre 2014, ce sont principalement les dépenses de consommation des ménages, avec une variation de 0,2 % en glissement trimestriel, et celles de la consommation des pouvoirs publics (0,7 % en glissement trimestriel) qui ont contribué à la croissance de l'activité économique en zone euro. Les investissements n'ont quant à eux pas contribué à la croissance au premier trimestre 2014.

La demande extérieure a par contre contribué de manière négative à la croissance du PIB du fait d'une variation des importations (0,8 % en glissement trimestriel) supérieure à celle des exportations (0,1 % en glissement trimestriel). Le ralentissement de la dynamique des échanges internationaux au premier trimestre, commenté dans la section précédente, a résulté en une contribution négative du commerce extérieur de -0,3 pp à la variation du PIB au premier trimestre.

A contrario, au second trimestre, le commerce extérieur a contribué positivement à la variation du PIB (de 0,1 pp), suite à la reprise progressive des échanges internationaux. Les exportations ont ainsi progressé de 0,5 % en glissement trimestriel tandis que les importations ont progressé de 0,3 %. Les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques ont également progressé, respectivement de 0,3 % et 0,2 % sur la même période. En revanche, les investissements ont subi un recul de 0,3 % en glissement trimestriel, amenant à une contribution à la variation du PIB de -0,1 pp. Le recul des investissements, suite notamment aux perspectives économiques internationales moins favorables qu'initialement prévues, s'est

produit dans de nombreux pays de la zone euro dont la France et l'Allemagne.

• Analyse par branche d'activité

En fonction des branches analysées, on observe deux tendances concernant l'évolution de la valeur ajoutée totale par branche d'activité en zone euro.

D'un côté, on retrouve les branches liées à la production telles que l'« Industrie manufacturière », le « Commerce et transport » et dans une moindre mesure la « Construction » qui ont toutes trois connu une croissance positive au premier trimestre, de respectivement 0,4 %, 0,4 % et 0,3 % en glissement trimestriel pour ensuite faire face à un repli ou à une quasi-stagnation de l'activité au second trimestre, respectivement de -0,4%, -1,8 % et 0,1 % dans un contexte conjoncturel globalement resté morose au cours de la première partie d'année.

Les branches d'activités liées aux services avancés à la production⁴, généralement moins dépendantes du cycle conjoncturel, sont, quant à elles, restées beaucoup plus stables en ce début d'année. On notera toutefois une contraction de la branche « Information et communication », en recul de 0,1 % au second trimestre en glissement trimestriel. Les « Activités financières et d'assurance » ont également subi une baisse de 0,3 % de l'activité au second trimestre, après avoir progressé de 0,8 % au premier.

• Analyse par pays

Une fois n'est pas coutume, l'évolution du PIB n'a pas été similaire au premier semestre 2014 dans tous les pays du cœur⁵ de la zone euro. En effet, alors qu'au premier trimestre, les Pays-Bas ont accusé un recul du PIB de 0,4 % en glissement trimestriel, l'activité a progressé de respectivement 0,4 % et 0,7% en Belgique et en Allemagne. En France, l'activité a stagné sur l'ensemble du premier semestre.

Au second trimestre par contre, les Pays-Bas ont vu leur PIB augmenter de 0,5 % alors que celui-ci n'a augmenté que de 0,1 % en Belgique et même reculé de 0,2 % en Allemagne, qui a fortement pâti de la faiblesse des investissements et de la dégradation de sa balance commerciale.

⁴ Voir glossaire.

⁵ Ici sont visés les pays suivants : Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas.

Les pays de la périphérie ont également connu des évolutions hétérogènes. L'activité en Espagne a par exemple progressé sur ces deux trimestres, de respectivement 0,4 % et 0,6 % en glissement trimestriel. Au Portugal, après un repli de 0,6 % au premier trimestre, le PIB a augmenté avec la même intensité au second trimestre. En Italie par contre, l'activité a reculé au cours des deux premiers trimestres, de respectivement 0,1% et 0,2 %.

• Inflation et taux de change

L'inflation en zone euro a poursuivi sa baisse au cours du premier semestre avec un taux moyen de 0,6 %, le taux le plus bas depuis le second semestre 2009, contre 1,4 % sur l'ensemble de l'année 2013 et 2,5 % en 2012 (voir tableau 1). Le prix du baril de Brent (graphique 2) a, quant à lui, temporairement progressé au cours du premier semestre, passant de 108 dollars en janvier à 112 dollars en juin à cause notamment des tensions grandissantes en Irak mais également de celles persistantes en Ukraine. Au cours des deux mois suivants, le prix du baril est cependant reparti à la baisse.

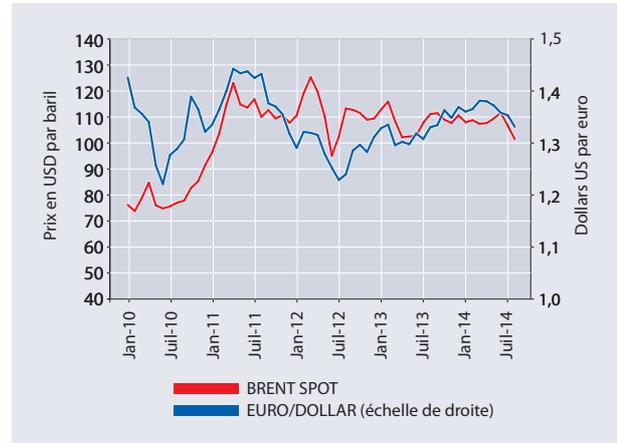
Le taux de change euro/dollar a également baissé à partir de mars dernier, passant de 1,38\$ à 1,33\$ en août. Cette évolution fait très certainement suite à la publication des chiffres trimestriels de croissance qui se sont avérés plus faibles que prévu en première partie d'année ainsi qu'au renforcement au second trimestre de l'économie américaine. L'inflation particulièrement faible a pu également jouer sur le taux de change, les opérateurs de marché ayant anticipé un assouplissement de la politique monétaire de la BCE, qui s'est effectivement produit en juin et en septembre avec un abaissement du taux directeur à 0,15 %, puis 0,05 %, soit le taux historiquement le plus bas.

• Un marché du travail qui s'améliore progressivement

Le taux de chômage reste élevé en zone euro. Il a toutefois diminué depuis maintenant trois trimestres consécutifs, sous l'effet probable de l'amélioration progressive mais modérée de l'activité économique entamé au second trimestre 2013. Au final, le taux de chômage de la zone s'est établi à 11,6 % au second trimestre alors qu'il s'était élevé à 12,0 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2013.

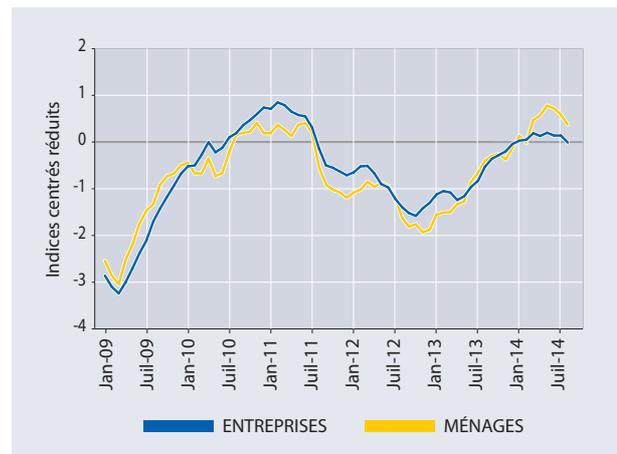
Néanmoins, il existe toujours une grande disparité entre les différents pays de la zone euro. Alors que l'Allemagne et les Pays-Bas enregistrent des taux de chômage au second trimestre 2014 de respectivement 5,0 % et 7,0 %, des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal affichent, quant à eux, respectivement des taux de 27,1 %, 24,7 % et 14,4 % sur la même période. Notons cependant qu'au niveau de la dynamique, le taux de chômage a reculé de 1,6 pp en

GRAPHIQUE 2 : Cours du pétrole et taux de change euro/dollar



Source : U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, BCE

GRAPHIQUE 3 : Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)



Source : Eurostat – Calculs IBSA

Espagne entre le deuxième trimestre 2014 et la période correspondante de l'année précédente (où le chômage était alors au plus haut) et de 2,5 pp au Portugal sur la même période. Par contre, il n'a reculé que de 0,6 pp en Grèce sur la même période.

• La confiance en recul au cours des derniers mois

L'indicateur de confiance des ménages a progressé jusqu'en mai dernier, poursuivant son redressement entamé au cours de l'année 2013, ce qui s'est d'ailleurs traduit par une reprise de la consommation des ménages sur la période, mais est ensuite reparti à la baisse (graphique 3), les

ménages anticipant l'avenir avec plus de précaution qu'en début d'année. L'indicateur de confiance des entreprises a, quant à lui, globalement stagné sur la période et a même légèrement fléchi en août suite notamment à la dynamique plus faible qu'initialement prévue de l'activité économique au cours de la première partie de l'année et partant, des perspectives légèrement moins favorables qu'initialement prévu.

• Une reprise modérée⁶

La reprise devrait restée modérée en zone euro. La croissance économique ne dépasserait en effet pas les 0,8 %

en 2014, compte tenu d'un premier semestre économiquement atone. En 2015, celle-ci s'établirait à 1,3 %, tirée par la croissance du commerce mondial et facilitée par les dernières mesures de politique monétaire accommodante de la BCE et le maintien, voire le renforcement progressif, de la demande intérieure. Cependant, le niveau d'endettement et les taux de chômage encore élevés de certains pays de la zone euro ainsi que le conflit commercial avec la Russie continueraient de limiter la dynamique de croissance.

De nombreuses incertitudes entourent en outre ces perspectives. Parmi celles-ci figurent notamment le risque déflationniste qui plane sur la zone euro ou encore la résurgence de la crise de la dette européenne.

1.3 Belgique

TABLEAU 2: Chiffres-clés pour la Belgique

	2013		2014			2015
	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)	0,3	0,2	0,4	0,1	1,1	1,5
Taux de croissance des composantes du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	0,3	0,8	0,4	0,3	1,2	1,2
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,0	0,6	0,0	0,1	1,2	0,7
<i>Formation brute de capital</i>	0,8	-1,5	1,3	1,9	3,3	1,7
<i>Exportation de biens et services</i>	-0,2	1,9	-0,5	2,6	2,3	3,2
<i>Importation de biens et services</i>	-0,4	1,3	-0,7	3,2	2,0	2,9
Marché du travail ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)						
<i>Taux de croissance de l'emploi intérieur</i>	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,2	0,6
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	8,5	8,4	8,4	8,5	8,5	8,3
Inflation ⁽²⁾ ⁽³⁾ (%)	0,9	1,1	1,0	0,8	0,6	1,3

⁽¹⁾ Glissement trimestriel pour les données trimestrielles hormis pour le taux de chômage qui est une moyenne sur le trimestre.

⁽²⁾ Les chiffres trimestriels de 2013 et 2014 ainsi que les chiffres annuels pour 2013 sont issus des données de la BNB. Les chiffres annuels pour 2014 et 2015 sont quant à eux issus du Budget économique du Bureau fédéral du Plan de septembre 2014.

⁽³⁾ Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

(p) estimations

Sources : BNB, BfP

• Activité économique

L'activité économique belge, mesurée par le PIB, a continué de progresser au premier trimestre 2014 avec une croissance de 0,4 % en glissement trimestriel. Toutefois, au second trimestre cette croissance s'est largement tarie (0,1 % en glissement trimestriel) dans un contexte

conjuncturel international moins dynamique qu'initialement prévu.

Au cours des deux premiers trimestres, l'évolution de l'activité économique en Belgique se situait légèrement au-dessus de la croissance moyenne des États membres de la zone euro (0,0 % au second trimestre en glissement trimes-

⁶ BfP – Budget économique 2014 – 2015, communiqué de presse du 11 septembre 2014.

triel) et notamment de la France (également 0,0 %) et de l'Allemagne (-0,2 %).

• Analyse par composante du PIB

À l'analyse du tableau 2 qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate au niveau de la demande intérieure que la consommation des ménages s'est maintenue en première partie d'année avec une croissance de respectivement 0,4 % et 0,3 % au premier et second trimestre en glissement trimestriel. On observe également un renforcement marqué des investissements sur la même période dont la croissance a atteint 1,9 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre, soit la valeur la plus élevée enregistrée depuis le second trimestre 2011. Cet accroissement des investissements provient principalement des entreprises avec une croissance en glissement trimestriel de 2,9 % au second trimestre. Les perspectives économiques positives apparues en seconde partie d'année 2013 ont donc eu un impact sur les investissements en début d'année 2014.

L'analyse des composantes de la demande extérieure montre que l'évolution du commerce extérieur de la Belgique est en phase avec l'évolution du commerce mondial. On constate un recul aussi bien des exportations que des importations au premier trimestre 2014 (respectivement -0,5 % et -0,7 % en glissement trimestriel) alors qu'au second trimestre, les exportations et les importations ont évolué positivement respectivement de 2,6 % et 3,2 % en glissement trimestriel. Cependant, au cours des trois premiers mois de l'année, les importations ont reculé de manière plus importante que les exportations, ce qui a impliqué une contribution positive du commerce extérieur à la croissance du PIB belge. A contrario, au cours du second trimestre et malgré la dynamique positive globale du commerce international, les importations ont augmenté plus fortement que les exportations, contribuant négativement à la croissance du PIB.

• Analyse par branche d'activité

La valeur ajoutée dans l'« Industrie » a continué de progresser modérément au cours du premier semestre 2014 bien que l'on constate une diminution de l'intensité de cette progression par rapport au dernier trimestre 2013, parallèlement à l'évolution du contexte conjoncturel au niveau international. La valeur ajoutée a ainsi progressé respectivement de 0,5 % et 0,3 % au premier et second trimestre 2014 après une progression de 0,6 % au dernier trimestre de l'année précédente, en glissement trimestriel.

Concernant la branche de la « Construction », la valeur ajoutée s'est légèrement contractée (0,5 %) au second trimestre 2014 en glissement trimestriel après avoir progressé fortement au premier trimestre principalement grâce aux conditions climatiques hivernales très favorables.

La valeur ajoutée dans les « Services » a quant à elle progressé très faiblement, affichant une croissance respective de 0,2 % et 0,1 % au premier et second trimestre 2014.

• Inflation

L'inflation a continué de baisser au cours de la première partie de l'année 2014. Elle s'est établie à 0,8 % au second trimestre. Cette baisse s'explique entre autres par la diminution de la TVA sur l'électricité qui est passée de 21 % à 6 % en avril dernier ainsi que par la baisse des prix des produits frais suite aux conditions climatiques clémentes⁷.

• Croissance limitée de l'emploi

Le redressement de la situation sur le marché du travail belge entamé à l'été 2013 s'est poursuivi sur les deux premiers trimestres 2014. On observe en effet pour la première fois depuis plus d'un an des taux de croissance positifs de l'emploi intérieur⁸ en glissement annuel⁹. Il s'agit toutefois de taux extrêmement bas, de 0,06 % et 0,24 % respectivement aux premier et second trimestres de l'année. Cela s'explique entre autre par la reprise plutôt modeste de l'activité économique et par un mouvement de rattrapage de la productivité horaire et de la durée moyenne du temps de travail qui avaient fortement baissé les années précédentes¹⁰.

La croissance actuelle de l'emploi est uniquement portée par le secteur des services et principalement par le dynamisme de la branche « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » et dans une moindre mesure par la « Santé humaine et l'action sociale ». Des destructions nettes d'emplois sont toujours observées dans de nombreuses branches, dont la « Construction » et le « Commerce, transport et horeca », toutes deux en contraction depuis 2012. En outre, la hausse de la croissance de l'emploi au deuxième trimestre 2014 par rapport au précédent s'explique plutôt par une contraction moins forte de l'emploi dans l'« Industrie » et dans la « Construction » que par une reprise de l'emploi dans les services. La contribution à la croissance¹¹ de la branche porteuse des « Activités spécialisées et de soutien » (une branche primordiale en matière d'emploi à Bruxelles) semble s'essouffler sur ce trimestre.

⁷ IRES - Analyse économiques et prévisions, juillet 2014.

⁸ Voir glossaire.

⁹ Voir glossaire.

¹⁰ BfP (septembre 2014), BNB (juin 2014).

¹¹ Voir glossaire.

• Indicateurs de confiance

L'indicateur de confiance des consommateurs (graphique 4) a globalement diminué entre le début d'année et août 2014.

Alors que les perspectives concernant l'évolution du chômage sont restées relativement stables au cours des derniers mois, les prévisions concernant la situation économique de la Belgique ainsi que celles relatives à la situation financière et à l'épargne des ménages se sont largement détériorées depuis le début d'année. Cette baisse de confiance s'est traduite par une croissance quelque peu plus modérée des dépenses de consommation des particuliers entre le premier et second trimestre 2014.

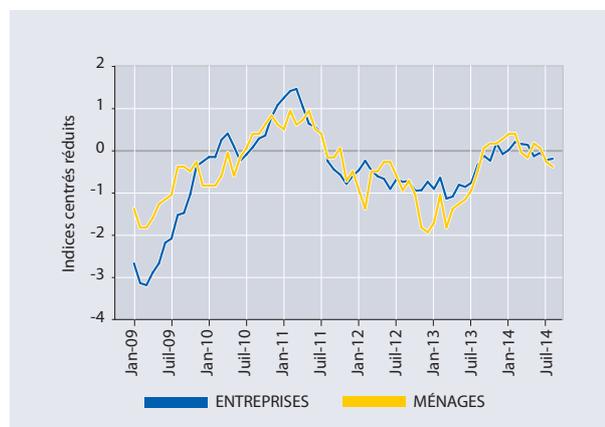
L'indicateur de confiance des entreprises a également suivi une tendance à la baisse depuis le début de l'année dans un contexte conjoncturel moins bon qu'espéré.

• Perspectives économiques

La croissance économique devrait finalement s'établir à 1,1 % en 2014 (Bureau fédéral du Plan, septembre 2014) alors qu'elle était encore estimée à 1,4 % en juin dernier. C'est la demande intérieure qui a été revue à la baisse par rapport à l'ancienne prévision et ce, malgré une progression plus forte qu'initialement prévue des investissements, principalement de la part des entreprises. Les prévisions de dépenses de consommation des particuliers ont été légèrement revues à la baisse, en accord avec l'évolution de l'indice de confiance des consommateurs. C'est pourtant la variation des stocks qui a contribué le plus négativement à la révision des prévisions de croissance pour 2014. Il y a eu vraisemblablement plus de prélèvement sur les stocks qu'initialement prévu, ce qui a entraîné une baisse de production et par conséquent, une révision à la baisse de la croissance du PIB.

Malgré la révision à la baisse des dépenses des particuliers, leur croissance devrait finalement s'établir à 1,2 %, soit le taux le plus élevé depuis 2010 (2,8 %). Les dépenses publiques devraient également progresser de 1,2 % en 2014. Ce sont les investissements, et particulièrement ceux

GRAPHIQUE 4: **Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)**



Source : BNB – Calculs IBSA

réalisés par les entreprises (5,4 %) qui devraient soutenir le plus fortement la croissance en 2014 avec une progression de 3,3 %, soit le taux le plus élevé depuis 2007 (6,3 %).

Au niveau de la demande extérieure, les exportations devraient croître de 2,3 % en 2014 alors que les importations devraient croître de 2,0 %, grâce à un regain de dynamisme des exportations suite notamment à la reprise progressive de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux de la Belgique.

2014 devrait être également caractérisée par une très légère hausse de l'emploi intérieur de 9 400 unités (+0,2 %), ne compensant pas la contraction de près de 9 700 unités (-0,2 %) de l'année précédente. Sous l'effet de la reprise progressive de l'activité économique, la croissance de l'emploi intérieur devrait se poursuivre en 2015 avec une hausse nette de 27 400 unités (+0,6 %). Il s'agit toutefois de taux de croissance historiquement faibles tant en 2014 qu'en 2015. Étant donné la très faible croissance de l'emploi et l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs devrait encore augmenter en 2014, de 2,5 % pour baisser à partir de 2015. Cette année verrait également décroître le taux de chômage (au sens du BIT¹²) à 8,3 % contre 7 % en 2008, avant l'arrivée de la grande récession.

¹² Voir glossaire.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1 Activité économique

• Analyse de la conjoncture récente

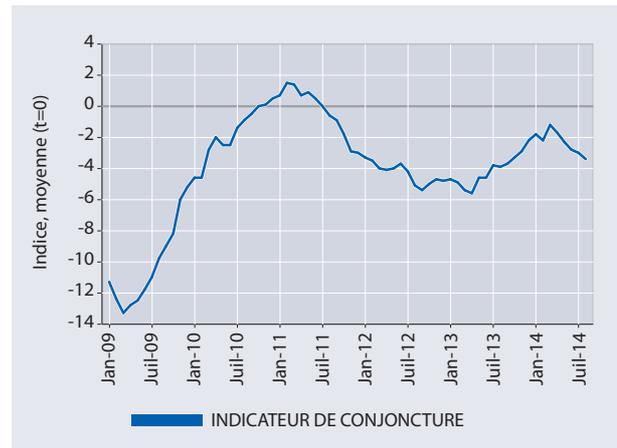
Après avoir globalement progressé entre avril 2013 et mars dernier, l'indicateur synthétique de conjoncture¹³ de la Région qui donne une idée de l'évolution de l'activité économique (graphique 5) a fléchi continuellement jusqu'en août¹⁴ où il a atteint un niveau semblable à celui d'octobre 2013.

La lecture de l'indicateur de retournement¹⁵ (graphique 6) confirme une première partie d'année 2014, plus précisément entre janvier et avril derniers, restée en régime conjoncturel positif. Par la suite, l'indicateur est passé en régime neutre durant deux mois et est même descendu temporairement en régime négatif au mois de juillet avant de remonter en régime neutre en août. Ces évolutions témoignent de la morosité de l'environnement économique à Bruxelles, influencé par le contexte conjoncturel national et international encore peu dynamique en première partie d'année, tel qu'il a été décrit dans les chapitres précédents. Le renforcement progressif global de l'activité économique nationale et international au cours de la deuxième partie d'année devrait cependant, en toute logique, influencer de manière positive sur l'activité bruxelloise et partant, faire repasser l'indicateur de retournement en régime positif.

L'analyse des données relatives au chiffre d'affaires dans différentes branches d'activité, reprise plus en détail dans la section suivante, montre que les branches d'activité relatives à la production industrielle et aux services directement liés n'ont pas affiché de signes de reprise clairs au cours de la première partie de l'année. L'amélioration modérée de l'environnement conjoncturel extra-bruxellois entamé mi-2013 n'a semble-t-il pas eu d'influence bénéfique sur ces branches, amélioration qui, il est vrai, a subi un essoufflement progressif au cours du premier semestre 2014.

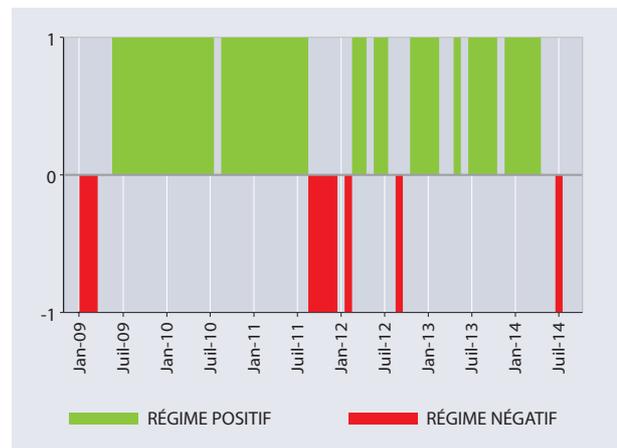
Les branches relatives aux services avancés à la production, qui sont en général moins sensibles au cycle conjoncturel et qui réagissent avec un certain retard, n'ont quant à elles pas toutes évolué de la même manière. Ainsi, la branche « Information et de la communication » est restée en situation conjoncturelle négative au cours des cinq premiers mois de l'année et n'a pas montré de signe de reprise particulier. A contrario, l'activité dans les « Activités spécialisés,

GRAPHIQUE 5 : Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)



Source : BNB – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 6 : Indicateur de retournement conjoncturel



Source : IBSA

scientifiques et techniques » s'est améliorée sur la même période, de sorte qu'en août son niveau était situé sur la tendance de long terme de la branche.

L'activité dans les branches de la « Construction » et du « Commerce de détail » a par ailleurs évolué à la hausse en première partie d'année. Pour la première, cela s'explique

¹³ Voir glossaire.

¹⁴ Dernier mois disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre.

¹⁵ Voir glossaire.

entre autres, par les très bonnes conditions climatiques. Pour la seconde, cette reprise trouve ses origines dans la progression des dépenses de consommation des ménages ainsi que dans l'amélioration progressive du marché du travail bruxellois au cours de la première partie de 2014.

• Analyse par branche d'activité

Comme indiqué dans le Baromètre conjoncturel d'avril 2014, dans le contexte de stagnation globale de l'activité économique depuis le milieu de l'année 2011, l'interprétation des outils standards utilisés pour analyser la conjoncture doit être circonspecte. En effet, ceux-ci se réfèrent à la tendance de long terme de la croissance économique pour déduire des variations par rapport à celle-ci et définissent de la sorte le cycle conjoncturel. Or, ces deux dernières années, la croissance moyenne a été proche de zéro, loin de la croissance tendancielle plus proche de 2 % par an. Ceci tend à accentuer pour la période qui nous intéresse les épisodes de baisse de conjoncture dans les graphiques usuels. Si les indications qualitatives quant à l'état conjoncturel de l'activité économique bruxelloise demeurent fiables, l'ampleur des variations ne doit pas être interprétée directement. Les commentaires associés permettent au lecteur de mieux apprécier la mesure relative de ces mouvements et leur signification pour l'évolution de la conjoncture économique. À terme, le recul permettra de juger de l'évolution véritable de la tendance de long terme, qui pourrait avoir pâti des circonstances de très faible croissance prolongées.

– Production industrielle et services directement liés

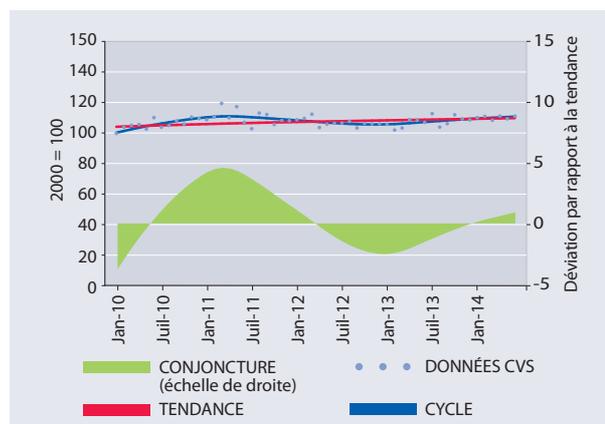
Industrie

La situation conjoncturelle de la production industrielle nationale (graphique 7) s'est améliorée au cours de la première partie de l'année. En juin dernier¹⁶, le niveau de l'activité se situait même légèrement au-dessus de la tendance de long terme.

Au niveau des types de biens produits, l'indice de production des biens de consommation a progressé de 7,1 % au second trimestre en glissement trimestriel alors qu'il a stagné au premier trimestre. L'indice de la production de biens intermédiaires et d'équipements a, quant à lui, reculé de 2,0 % au second trimestre et également stagné au premier, la production de ce type de biens étant en général plus sensible à la conjoncture.

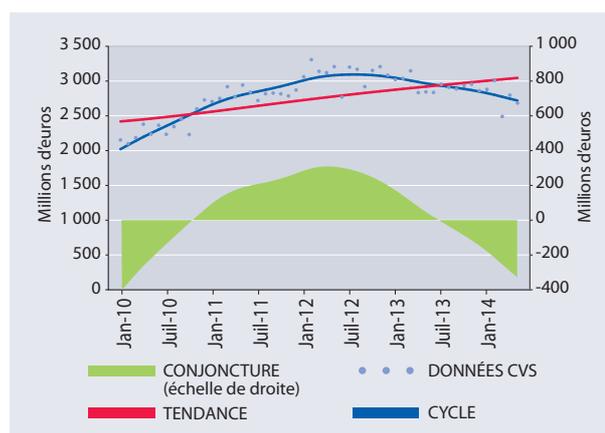
Le chiffre d'affaire dans l'« Industrie manufacturière » à Bruxelles (graphique 8) a suivi une tendance baissière au cours des cinq premiers mois de l'année. La conjoncture au niveau extra-bruxellois, moins favorable qu'initialement

GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

prévue au cours du premier semestre 2014 a engendré sans surprise une évolution similaire du chiffre d'affaires dans l'« Industrie manufacturière » bruxelloise. Contrairement au niveau national où l'activité semble s'être néanmoins légèrement améliorée suite à l'embellie conjoncturelle de la seconde partie de l'année 2013, Bruxelles ne semble pas montrer de signe de redressement particulier.

Le chiffre d'affaires s'est maintenu globalement dans les branches de production de biens à la consommation au cours des trois derniers mois disponibles¹⁷ en glissement annuel sans doute grâce au maintien de la consommation de la part des ménages et des administrations publiques. Il a par contre reculé assez fortement dans les branches productrices de biens d'équipements et notamment dans l'industrie automobile.

¹⁶ Dernière donnée disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre.

¹⁷ Il s'agit des mois de mars, avril et mai 2014, à défaut du second trimestre complet.

Dans une moindre mesure, le chiffre d'affaires a également reculé dans les branches de production de biens intermédiaires telles que la cokéfaction et le raffinage ainsi que l'industrie chimique. La production de ce type de biens étant généralement plus sensible au cycle conjoncturel.

Les perspectives plus favorables pour les entreprises belges et bruxelloises concernant la demande extérieure adressée à la Belgique en second partie d'année laissent à espérer que la situation de l'industrie à Bruxelles devrait progressivement s'améliorer au cours de la seconde partie d'année¹⁸.

Construction

La situation conjoncturelle dans la branche de la « Construction » (graphique 9) a été très positive au cours de la première partie d'année, notamment grâce aux conditions climatiques favorables et à la croissance positive des investissements en logements au niveau belge au premier trimestre 2014.

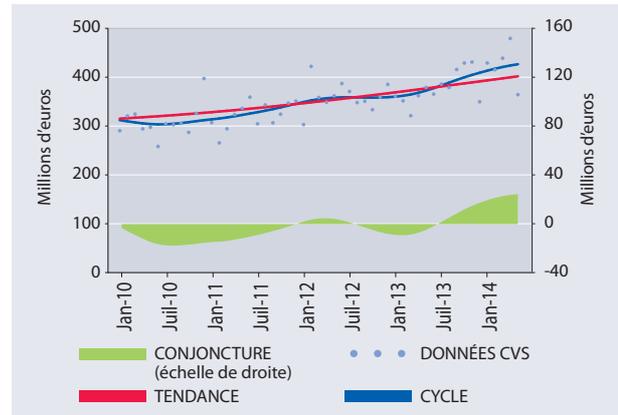
La lecture des résultats d'enquêtes¹⁹, menées par la BNB, relatifs à l'évaluation des carnets d'ordres (graphique 10), semble cependant indiquer qu'une baisse de l'activité est à prévoir dans les mois à venir. De plus, les investissements en logements ont légèrement reculé au second trimestre au niveau belge, ce qui devrait logiquement influencer négativement l'activité dans la branche. Au final, le niveau de l'activité devrait progressivement revenir vers la moyenne de long terme.

Transport et entreposage

L'évolution de cette branche, fortement liée aux activités de production, et donc sensible au cycle conjoncturel, a suivi la même trajectoire que celle de l'industrie au cours de la première partie de l'année.

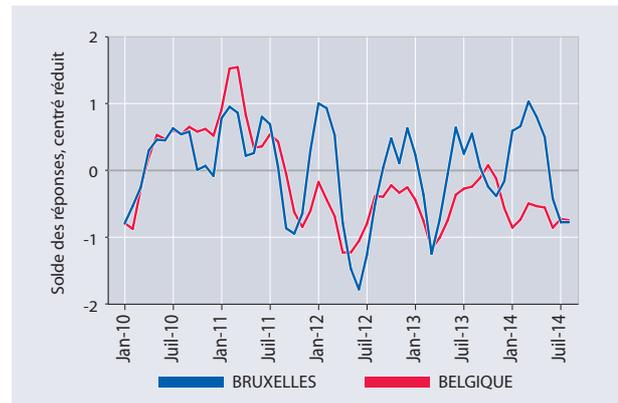
En effet, l'activité dans la branche est restée dans une phase de conjoncture négative tout au long de la période avec un creux plus important en février et mars derniers (graphique 11). Cette évolution est en adéquation avec la situation conjoncturelle supra-bruxelloise. Si la reprise se renforce en deuxième partie d'année 2014, le chiffre d'affaires dans cette branche d'activité devrait néanmoins progressivement se rapprocher de sa moyenne de long terme.

GRAPHIQUE 9: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



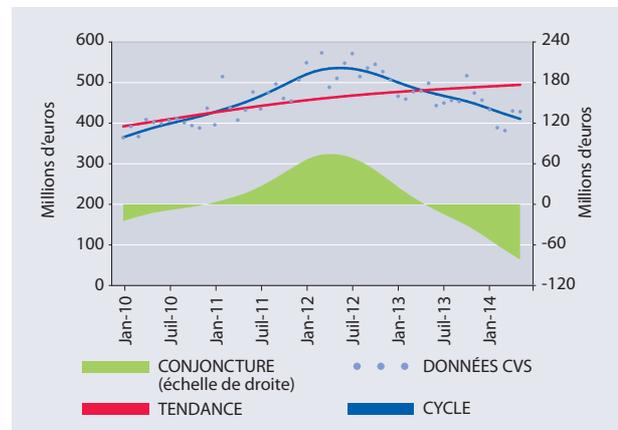
Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 10: Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 11: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)



Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

¹⁸ La production en Belgique est en effet principalement tournée vers les exportations.

¹⁹ Voir glossaire.

Commerce de gros

Tout comme la branche du « Transport et entreposage », l'évolution de la branche du « Commerce de gros » (graphique 12) est fortement liée aux évolutions conjoncturelles des activités de production. C'est donc tout aussi naturellement que le chiffre d'affaires dans la branche a évolué de manière assez similaire à celui de l'« Industrie ». On observe cependant une particularité pour cette branche par rapport à celle du « Transport et entreposage » et de l'« Industrie manufacturière » : la pente de la tendance de long terme est beaucoup plus faible et tend même à fléchir depuis mi-2012. Ceci s'explique notamment par le peu de potentiel de développement dans la Région, faute d'espace suffisant.

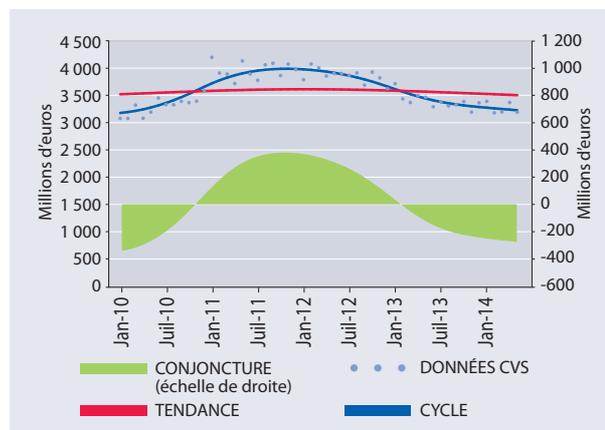
Après une amélioration continue des perspectives de demande dans le « Commerce » (graphique 13) depuis le dernier trimestre 2013 jusqu'en février dernier, celles-ci sont reparties à la baisse par la suite et ce, jusqu'en août. Cette tendance baissière, renforcée par l'environnement conjoncturel moins dynamique que prévu au cours de la première partie de l'année, n'augure pas de reprise de l'activité dans la branche du « Commerce de gros » pour les mois à venir. Il faudra attendre certainement la fin de l'année 2014 pour apercevoir un regain de l'activité.

– Services avancés à la production

Comme décrit dans le Baromètre d'avril 2014, les branches de services avancés ont la part la plus importante dans la valeur ajoutée à Bruxelles (46 % en 2012 contre 31 % en Flandre et 28 % en Wallonie) du fait notamment de la spécialisation administrative et politique de premier plan de la Capitale. L'activité économique régionale est donc plus nettement marquée par les évolutions dans cette branche.

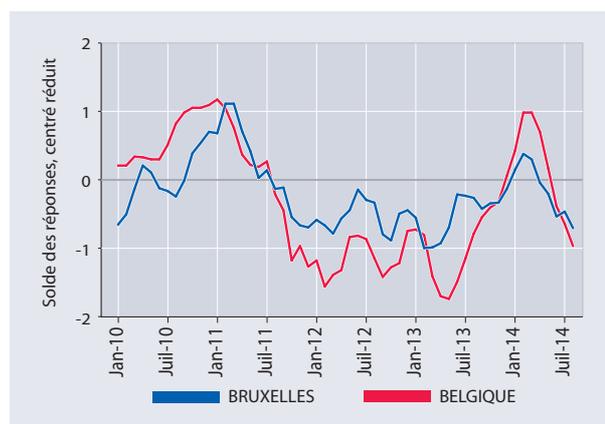
Moins directement dépendantes de la production industrielle, ces branches d'activité de services sont relativement moins sensibles à la conjoncture. Cependant, en cas d'épisode conjoncturel fortement négatif, comme la crise de 2009 ou en cas de contexte conjoncturel morose très étendu dans le temps, comme c'est le cas depuis mi-2011, les effets négatifs de l'environnement conjoncturel se propagent également de manière significative dans ces branches d'activités.

GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 13 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – Calculs IBSA

Si l'amélioration modérée de l'environnement conjoncturel international entamé depuis la seconde partie de l'année 2013 n'a pas eu d'effet visible sur la branche d'activité « Information et communication » en première partie d'année, ce fut par contre le cas pour les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

Information et communication

Cette branche d'activité regroupe ce que l'on appelle généralement les activités relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication. Le chiffre d'affaires pour cette branche (graphique 14) est resté dans une phase de conjoncture négative au cours de la première partie de l'année 2014 avec des données corrigées des valeurs saisonnières qui sont restées cependant assez proches de la tendance de long terme.

Cette évolution fait suite au climat conjoncturel morose qui s'est installé depuis mi-2011 et qui a continué de produire des effets négatifs sur les activités de services avancés. La reprise modérée initiée depuis mi-2013, qui s'est avérée cependant moins dynamique que prévu au cours de la première partie de 2014, n'a pas eu d'effet visible sur l'activité dans cette branche. Les activités liées aux TIC réagissent toutefois en général assez rapidement en cas de reprise nette de l'activité ; il faudra dès lors attendre fin 2014, voire début 2015 pour espérer entrevoir une amélioration de l'activité dans la branche.

Autres services non-financiers aux entreprises

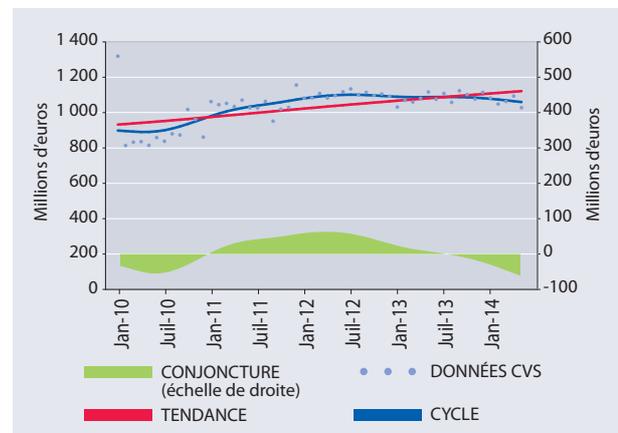
Cette branche regroupe les « Activités de services spécialisées, scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien ». De par le statut de centre administratif et politique de la Région bruxelloise, il est normal que cette branche soit, en termes de part dans la valeur ajoutée, une des plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale (13 % en 2012²⁰).

Cette branche d'activité est de manière générale assez peu cyclique, avec des valeurs de chiffre d'affaires observées qui fluctuent à l'entour de leur tendance de long terme (graphique 15).

Néanmoins, contrairement aux activités liées à l'« Information et la communication », on remarque une amélioration de la situation conjoncturelle dans cette branche. Dans ce cas, la reprise modérée de l'activité économique entamée mi-2013 a eu des effets positifs sur l'activité, si bien qu'en mai 2014, le cycle conjoncturel de la branche se situait au niveau de sa tendance de long terme.

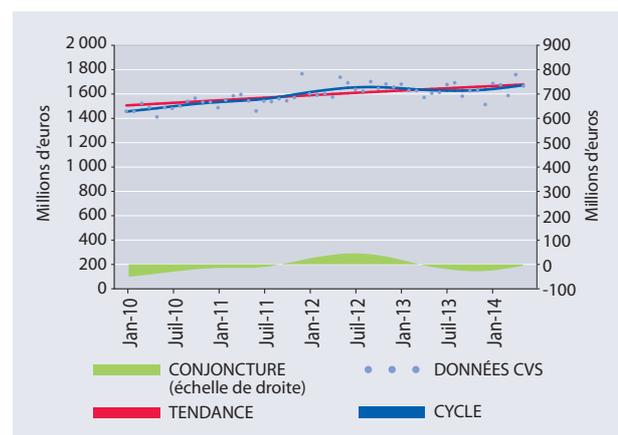
L'indicateur relatif aux perspectives d'activité dans les services issues des enquêtes auprès des entreprises (graphique 16) a montré une tendance haussière depuis le début de l'année en cours et ce, jusqu'en juillet dernier. Il a ensuite légèrement fléchi en août, probablement suite aux résultats économiques du second trimestre moins élevés qu'initialement prévus. On devrait dès lors s'attendre à ce que l'activité dans la branche fluctue aux alentours de la moyenne de long terme au cours des prochains mois et ne la dépasserait clairement qu'en fin d'année, si la reprise se confirme au second semestre.

GRAPHIQUE 14: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)



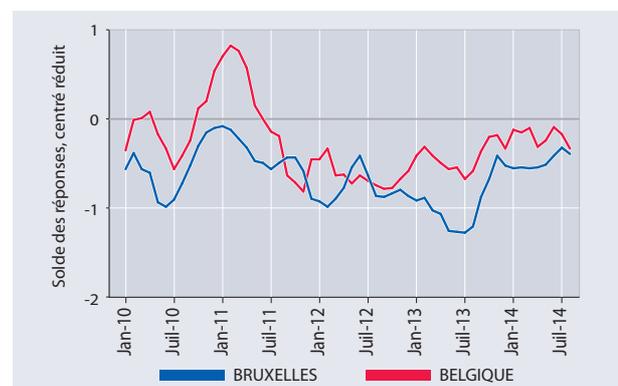
Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 15: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)



Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 16: Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

²⁰ Dernière donnée disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre.

Services financiers

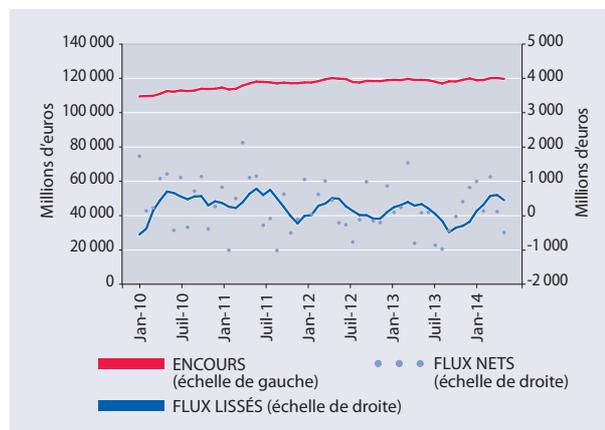
La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Nous avons donc recours à des indicateurs alternatifs permettant d'évaluer la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédits²¹ (graphique 17) et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 18). Le niveau des taux d'intérêts obligataires est également un indicateur important pour juger de l'environnement opérationnel des compagnies d'assurance (en particulier d'assurance-vie).

Après être légèrement remontés jusqu'en septembre 2013, les taux d'intérêts auxquels se financent la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont légèrement redescendus jusqu'en février 2014. Sur la même période, les taux de refinancement des banques sont restés bas, bien qu'ils aient légèrement augmenté au cours de la seconde partie d'année, diminuant légèrement la marge d'intermédiation bancaire (graphique 18) qui, en février 2014, a la même valeur qu'en janvier 2013.

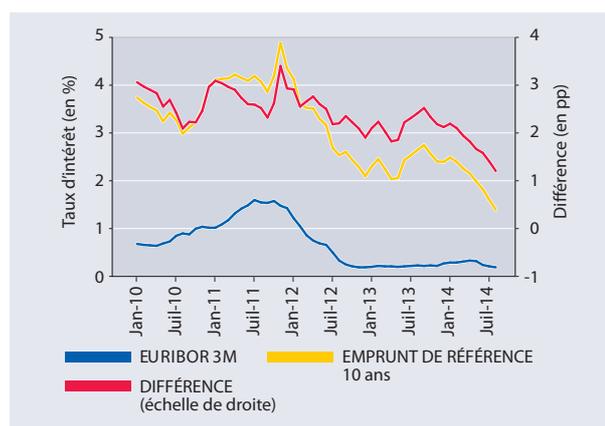
Les encours de crédits auprès des institutions financières (graphique 17) ont évolué en miroir de cette situation obligataire : au plus bas de la conjoncture à la mi-2013, les montants d'encours ont sensiblement reculé en parallèle au resserrement des taux. Cette situation de relative tension sur le marché des crédits semble se résorber rapidement dans les derniers mois de 2013 et au début 2014, avec une reprise des augmentations d'encours en même temps que la baisse relative des taux. Le parallèle avec la situation conjoncturelle est clair, et la dynamique récente semble pointer vers une reprise des investissements des entreprises, impliquant une plus forte demande de crédit dans une situation où les marges d'intermédiation sont encore confortables. Ainsi, l'évolution à court terme de la valeur ajoutée dans le secteur financier devrait être positive.

GRAPHIQUE 17: Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



Source: BNB – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 18: Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source: BNB – Calculs IBSA

– Services aux personnes

Les activités de services qui sont visées ici sont globalement peu sensibles au cycle conjoncturel, tout comme les services aux entreprises avancés à la production. Les raisons sont néanmoins différentes. Dans ce cas, l'activité dépend principalement du comportement de consommation des ménages et non de celui des entreprises. Les ménages ayant tendance à lisser leurs comportements de consommation, les évolutions conjoncturelles de ces activités sont en général moins marquées.

²¹ Voir glossaire.

Commerce de détail

La situation conjoncturelle a continué de s'améliorer jusqu'en mai dernier dans la branche du « Commerce de détail » (graphique 19). Le bon maintien des dépenses de consommation des ménages belges ainsi que l'amélioration relative du marché du travail depuis la deuxième partie de l'année sont à l'origine de la reprise de l'activité dans cette branche.

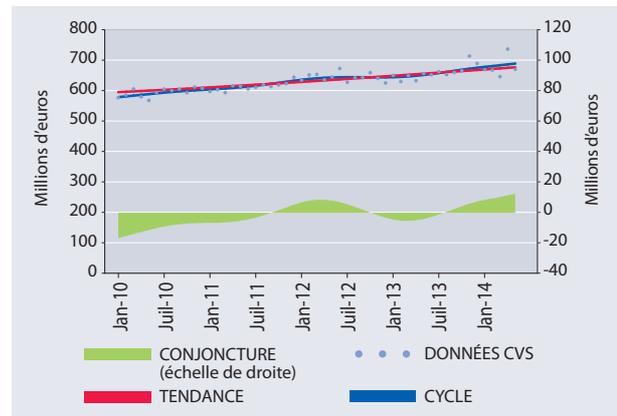
Après avoir progressé entre avril et juillet derniers, les résultats d'enquêtes auprès des ménages bruxellois et belges²² portant sur les prévisions d'achats importants (meubles, télévision, machine à laver, ordinateur, etc.) affichent cependant un léger repli en août (graphique 20). On devrait dès lors s'attendre à tout le moins à la prolongation de l'amélioration de la situation conjoncturelle au cours des prochains mois.

• Démographie des entreprises

Comme le montre le graphique 21, la série statistique concernant le nombre d'**entreprises actives**²³ a enregistré une rupture importante début 2014. En effet, depuis le 1^{er} janvier de cette année, la plupart des prestations réalisées par des avocats sont soumises à la TVA. Ces avocats sont donc désormais repris dans la base de données administrative des assujettis TVA, avec pour conséquence une forte augmentation du nombre d'entreprises actives. Ainsi, au 30 juin 2014, la Région de Bruxelles-Capitale accueillait 93 579 entreprises sur son territoire selon cette source, soit un bond de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Cela représente une augmentation de près de 5 400 entreprises dont une grande partie s'explique par la nouvelle réglementation en matière de TVA applicable aux avocats. Ce changement a davantage affecté les chiffres bruxellois puisque l'écart de croissance du stock d'entreprises, déjà favorable à la Région les années précédentes, s'est encore creusé aux premier et deuxième trimestres 2014. En moyenne sur 2013, la croissance du nombre d'entreprises à Bruxelles en glissement annuel a dépassé de 0,7 pp celle observée au niveau national. Pour les six premiers mois de 2014, le différentiel est passé à 2,9 pp en moyenne. Un résultat qui semble logique au vu de la concentration relativement forte des activités menées par des avocats sur le territoire régional par rapport au reste du pays.

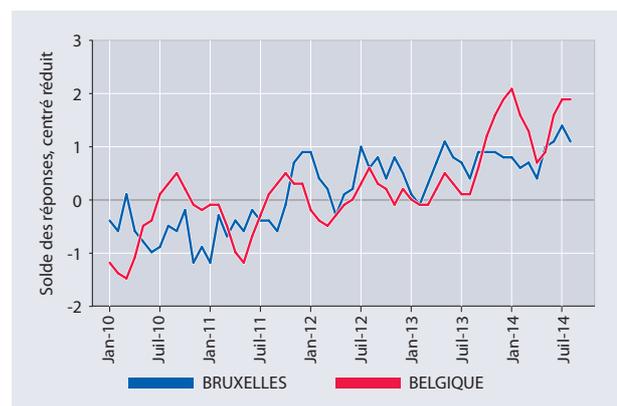
Durant le premier semestre 2014, on a comptabilisé sur le plan administratif 9 610 **créations d'entreprises**²⁴ à Bruxelles. Ce chiffre est fortement influencé à la hausse par l'obligation d'assujettissement des avocats à la TVA évoquée plus tôt, rendant difficile la comparaison dans le temps des données administratives brutes. L'essentiel de

GRAPHIQUE 19: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)



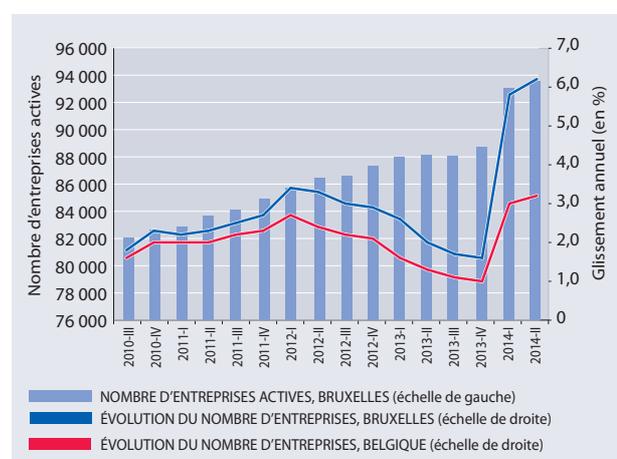
Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 20: Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 21: Nombre d'entreprises actives, 2010-2014



Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

²² Voir glossaire.

²³ Les données commentées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

²⁴ Voir glossaire.

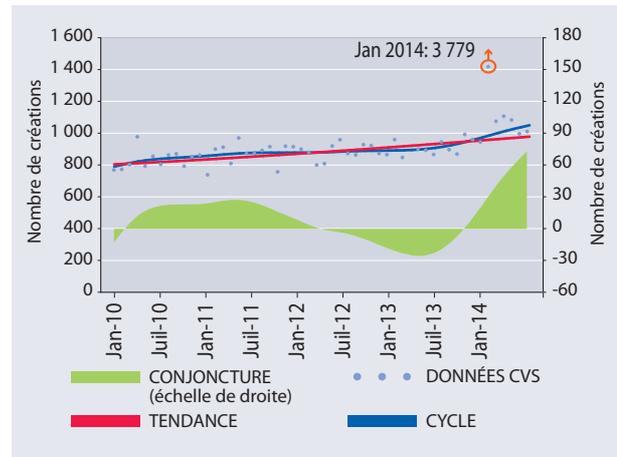
cette augmentation a été enregistré au premier trimestre puisque la nouvelle réglementation est entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année (+128,6 % par rapport au premier trimestre 2013). À nouveau, la Région bruxelloise a été davantage touchée par le changement, avec un accroissement nettement plus marqué qu'à l'échelle du pays. L'impact n'est déjà plus significatif sur le plan statistique au deuxième trimestre 2014 et le nombre de créations se rapproche des valeurs observées précédemment. Le taux de création²⁵ à Bruxelles, calculé sur la période allant d'avril à juin 2014, s'élève à 3,2 %. Cela signifie que pendant ces trois mois, 3,2 entreprises ont été créées dans la Région pour 100 entreprises actives, soit un ratio qui reste nettement supérieur à celui de la Belgique (2,3 %), comme c'était déjà le cas sur l'ensemble de la période analysée.

Un traitement statistique approprié permet de neutraliser la rupture de série afin de pouvoir analyser l'évolution conjoncturelle des créations d'entreprises à Bruxelles (graphique 22)²⁶. Depuis novembre 2013, les créations sont entrées dans une phase de conjoncture positive et la situation a continué de s'améliorer durant les six premiers mois de 2014, dans un contexte marqué par une reprise modérée de l'activité économique bruxelloise. L'écart positif par rapport à la tendance de long terme a progressé de façon rapide sur cet intervalle pour atteindre, en fin de deuxième trimestre, les valeurs les plus élevées jamais observées depuis début 2007.

Entre janvier et juin 2014, on a enregistré 4 660 **cessations d'entreprises**²⁷ en Région de Bruxelles-Capitale. Ce chiffre est en progression depuis quatre semestres consécutifs mais on observe un net ralentissement au premier semestre 2014, avec une augmentation de 5,0 % en glissement annuel, contre une hausse d'environ 14 % pour chaque semestre de 2013. Le nombre d'entreprises qui ont mis un terme à leur activité a également progressé au niveau national durant les six premiers mois de 2014, bien que selon un rythme sensiblement moins rapide (+2,3 % par rapport à la même période l'année précédente). Là aussi, la tendance est au ralentissement par rapport à 2013. De même que pour les créations d'entreprises, la Région bruxelloise continue d'afficher un taux de cessation²⁸ plus élevé que celui calculé pour la Belgique. On a ainsi recensé 2,6 cessations pour 100 entreprises actives à Bruxelles entre avril et juin 2014, contre un taux de 2,1 % au niveau national.

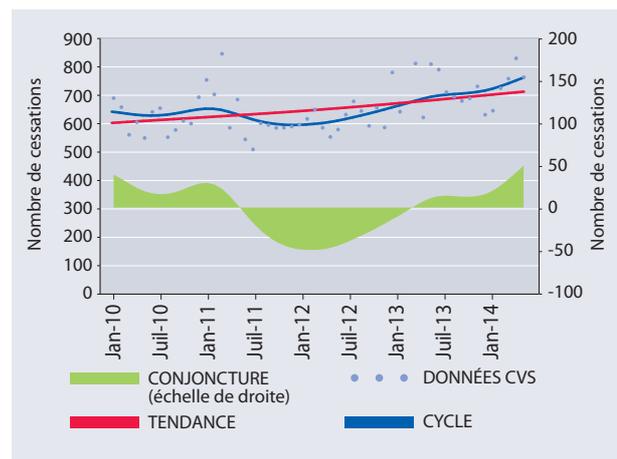
Selon l'analyse conjoncturelle, le cycle des cessations est entré dans le rouge depuis avril 2013 et la situation est restée pratiquement stable au cours du second semestre de cette même année. Les observations relatives aux six premiers mois de 2014 ont ensuite marqué une dégradation – particulièrement forte au deuxième trimestre – puisque la courbe du cycle a évolué largement au-dessus de la tendance de long terme.

GRAPHIQUE 22 : Évolution conjoncturelle des créations d'entreprises, RBC



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

GRAPHIQUE 23 : Évolution conjoncturelle des cessations d'entreprises, RBC



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

La Région de Bruxelles-Capitale sort de deux années de conjoncture difficile marquées par une croissance de l'activité économique légèrement négative (-0,2 % pour le PIB en 2012) ou très faible (+0,3 % en 2013). Dans ce contexte, la progression des créations d'entreprises a commencé à ralentir progressivement et leur nombre a même reculé quelque peu en 2013, après plusieurs années de hausses consécutives. À l'inverse, le climat économique morose a donné lieu à une forte augmentation des cessations en 2013. La reprise de la croissance économique attendue en 2014, bien que modérée, et les perspectives d'une accélération plus soutenue en 2015, laissent penser que les créations d'entreprises devraient se maintenir à un niveau élevé dans les mois à venir. Cette reprise devrait toutefois se révéler trop faible pour amener une amélioration sensible

²⁵ Voir glossaire.

²⁶ Concrètement, le chiffre des (ré)assujettissements relatif à janvier 2014 est traité comme un *outlier* et ajusté à part dans le modèle.

²⁷ Voir glossaire.

²⁸ Voir glossaire.

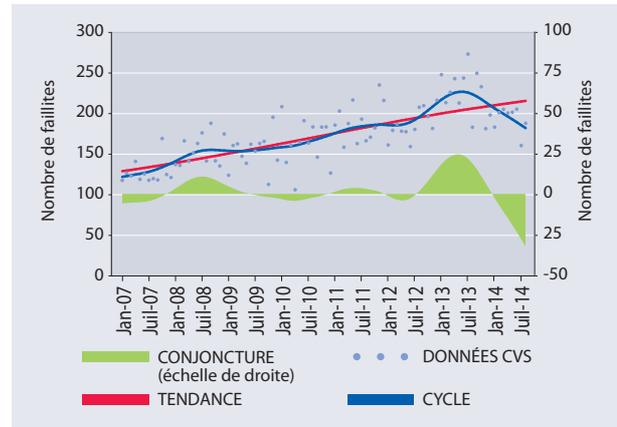
en matière de cessations dont le nombre va dès lors rester important à court terme.

En définitive, même sans tenir compte du saut ponctuel lié à l'assujettissement des avocats à la TVA et malgré l'augmentation persistante du nombre d'entreprises qui arrêtent leur activité, l'écart entre les créations et les cessations reste positif à Bruxelles, comme sur l'ensemble de la période sous revue. Au cours du deuxième trimestre 2014, on a enregistré 561 créations en termes nets sur le territoire bruxellois, une valeur nettement supérieure à celle observée un an plus tôt (291 unités). Ces créations nettes expliquent la totalité de l'augmentation du stock d'entreprises actives à Bruxelles. La progression de ce stock est également influencée par les déménagements d'entreprises entre les trois régions du pays et avec l'étranger. Dans le cas de Bruxelles, le solde migratoire est négatif sur l'ensemble de la période étudiée, dans la mesure où le nombre d'entreprises sortantes dépasse le nombre d'entreprises entrantes. Ce facteur contribue donc à ralentir l'évolution du stock d'entreprises bruxelloises. Au premier semestre 2014, 1 182 entreprises ont déménagé vers Bruxelles et 1 284 ont quitté le territoire régional.

Entre janvier et juin 2014, 1 070 entreprises ont été déclarées en **faillite**²⁹ en Région bruxelloise. Cela représente 273 cas de moins que sur la même période en 2013, soit une baisse de 20,3 %. Déjà le quatrième trimestre 2013 avait amorcé une diminution du nombre de faillites qui s'est ensuite accentuée aux premier et deuxième trimestres 2014 (respectivement -15,2 % et -24,9 % en glissement annuel). Les faillites ont également reculé en Flandre durant les six premiers mois de l'année mais à un rythme moins soutenu (-3,4 % en glissement annuel), tandis qu'elle ont continué de progresser en Wallonie (+8,7 %). Malgré cette amélioration, le niveau des faillites à Bruxelles reste élevé suite aux fortes hausses survenues ces dernières années. Par rapport au premier semestre 2007, l'augmentation se chiffre à 41,3 %, soit une croissance identique à la moyenne nationale.

Au graphique 24, on constate que la courbe de tendance est toujours fortement orientée à la hausse. Toutefois, la composante cyclique des faillites a évolué favorablement depuis juin 2013, même si elle est restée située au-dessus de la tendance jusqu'en fin d'année. Ce n'est qu'à partir de janvier 2014 que le cycle est passé sous la tendance, une évolution qui s'est ensuite renforcée tout au long du premier semestre. Les dernières observations corrigées des variations saisonnières relatives à juillet et août 2014 confirment cette phase de conjoncture positive. Pour ces deux derniers mois, la courbe du cycle rejoint des valeurs qui n'avaient plus été observées depuis mi-2011.

GRAPHIQUE 24 : Évolution conjoncturelle des faillites, RBC



Source : Direction générale Statistique – Statistics Belgium — Calculs IBSA

Pour le premier semestre 2014, le taux de faillite³⁰ en Région de Bruxelles-Capitale s'est élevé à 1,2 %, une valeur nettement supérieure au taux national (0,7 %), comme observé sur l'ensemble de la période analysée. En d'autres termes, cela signifie 1 dépôt de bilan pour 86 entreprises bruxelloises actives, contre 1 pour 145 à l'échelle belge. Les entreprises actives sur le territoire de la Région sont donc confrontées à un risque de faillite plus élevé de 70 % par rapport à la moyenne nationale. Les années précédentes, l'écart était encore plus défavorable mais l'intégration des avocats dans le stocks des entreprises assujetties à la TVA (voir plus haut) rend difficile la comparaison avec les résultats avant 2014.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer en partie le risque de faillite plus élevé à Bruxelles. À l'instar d'autres grandes villes, la démographie des entreprises y est particulièrement dynamique, avec un nombre importants de mouvements, aussi bien d'« entrées » que de « sorties » d'entreprises (voir les chiffres sur les créations, cessations, immigrations et émigrations présentés ci-dessus). Cette forte dynamique entrepreneuriale se traduit par une prévalence accrue des faillites sur le territoire régional. D'une part, on observe en effet que le risque de déposer le bilan est maximum durant les premières années d'existence des entreprises. Or, Bruxelles accueille un nombre élevé de jeunes entreprises créées au cours des dernières années. D'autre part, les grandes villes ont généralement tendance à concentrer une plus forte proportion d'entreprises en difficulté. Il faut en outre noter que les faillites ne représentent qu'une partie de la totalité des cessations d'entreprises. À Bruxelles, cette proportion est toutefois nettement plus élevée qu'au niveau national. Durant les six premiers mois de 2014, une cessation sur quatre en Région bruxelloise a pris la forme d'une faillite alors que le ratio est de 1 pour 6 au niveau de la Belgique.

²⁹ Le nombre de faillites d'entreprises est basé sur les déclarations des tribunaux de Commerce, complétées d'informations émanant du registre des entreprises de la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Économie. La population statistique se compose des entreprises soumises à la loi sur les faillites.

³⁰ Voir glossaire.

Au premier semestre 2014, les principales branches d'activité concernées par les dépôts de bilan à Bruxelles restent le « Commerce » (29,4 % du total), « l'Horeca » (16,9 %) et la « Construction » (14,1 %). Ensemble, ces branches concentrent près de six faillites sur dix, une proportion légèrement moins importante qu'au niveau national. Dans le « Commerce », le nombre de défaillances est en recul depuis trois trimestres consécutifs et de façon de plus en plus marquée. La baisse en glissement annuel a atteint respectivement 14,6 % et 16,9 % aux premier et deuxième trimestres 2014. De janvier à juin, on a recensé 304 entreprises en faillite dans ce secteur. Dans « l'Horeca », la tendance est également favorable depuis le troisième trimestre 2013 mais la baisse enregistrée sur la première moitié de 2014 est encore plus marquée. Globalement, 181 entreprises actives dans ce secteur ont été contraintes de déposer le bilan durant cette période, soit 23,3 % de moins qu'un an plus tôt. Pour les entreprises du secteur bruxellois de la construction, la situation était toujours difficile au premier trimestre 2014, puisque l'évolution des faillites est restée orientée à la hausse (+3,9 %), bien qu'en ralentissement par rapport aux trimestres antérieurs. L'amélioration est intervenue au deuxième trimestre de l'année, avec une diminution de 20,0 % en glissement annuel. Sur les six premiers mois de 2014, un total de 151 entreprises de la construction ont été déclarées en faillite à Bruxelles.

Plusieurs branches de moindre importance en termes de faillites ont vu leur situation s'améliorer de façon encore plus nette au premier semestre 2014. Il s'agit notamment des branches « Transport et entreposage » (-46,6 % en glissement annuel), « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (-32,1 %) ainsi que les « Activités de services administratifs et de soutien » (25,6 %). Dans ce climat plus favorable, les branches de « l'Industrie manufacturière » font figure d'exception puisque, après une année 2013 favorable (recul de 10 % par rapport à l'année précédente), le premier semestre 2014 a été marqué par une recrudescence des faillites (+19,4 % en glissement annuel).

Alors que le nombre de dépôts de bilan à Bruxelles s'est globalement inscrit en baisse entre janvier et juin 2014 par rapport à l'année précédente, les pertes d'emplois liées à ces faillites ont au contraire augmenté. Ainsi, suite à la mise en faillite des 1 070 entreprises bruxelloises au premier semestre, 2 425 emplois ont été perdus. Cela représente une augmentation de 7,7 % en glissement annuel. Au niveau national, on a dénombré 13 470 pertes d'emplois pour cause de faillite durant la même période, un chiffre en légère diminution par rapport à l'année précédente (-1,1 %).

Dans ses dernières prévisions, le Bureau fédéral du Plan a revu à la baisse les chiffres de la croissance de l'activité économique en Belgique pour 2014 et 2015, pourtant déjà modérée. Le climat économique sera plus favorable que ces deux dernières années mais, après plusieurs années de forte hausse du nombre de faillites, la reprise ne devrait pas être suffisante pour ramener leur niveau à des valeurs observées avant la crise. Néanmoins, l'évolution récente semble indiquer que le pic a été dépassé à Bruxelles comme en Flandre, alors que la Wallonie a continué d'enregistrer une progression des faillites. Il faudra attendre les chiffres des prochains mois pour voir si l'amélioration se confirme. Du côté des facteurs défavorables, le nombre de créations d'entreprises à Bruxelles est resté élevé depuis plusieurs années, ce qui maintient un important réservoir de candidats potentiels au dépôt de bilan, sachant que les entreprises les plus jeunes sont davantage exposées à ce risque, et ce d'autant plus que la croissance du PIB attendue sera limitée. En matière d'accès au crédit bancaire, l'appréciation des entreprises s'est nettement améliorée pour ce qui concerne les taux d'intérêts mais reste largement négative sur le plan des conditions d'octroi de crédit (frais, volume et garanties exigées). A l'inverse, l'amélioration des comportements de paiement entre entreprises qui s'est poursuivie au premier semestre 2014 permet d'envisager les mois à venir avec un certain optimisme dans la mesure où ce facteur est positivement lié à la santé financière des entreprises et donc à leur survie.

2.2 Marché du travail

• Emploi

– Évolution récente

Les dernières données officielles relatives à l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale sont relatives à l'année 2012. Sur cette année, l'emploi intérieur³¹ bruxellois n'aurait pratiquement pas augmenté (+0,1 %, soit à peine 700 emplois nets créés) faisant passer l'emploi intérieur bruxellois à 693 591 unités. Cette très légère hausse est uniquement imputable à une croissance de l'emploi indépendant (+4 %), l'emploi salarié s'étant contracté sur cette année (0,3 %). Des destructions nettes d'emplois se sont produites dans presque toutes les branches d'activité, si ce n'est les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », la « Santé humaine et Action sociale » et les branches de l'« Information et de la communication » et de la « Construction » qui ont contribué positivement à la croissance de l'emploi bruxellois.

Il est donc nécessaire d'avoir recours à des indicateurs indirects pour se faire une idée des évolutions plus récentes de l'emploi bruxellois. Nous allons voir dans la partie qui suit que leur analyse laisse à penser que le marché du travail bruxellois éprouve toujours beaucoup de difficultés à se remettre de la crise économique et financière de 2009 et de l'essoufflement de l'activité économique qui s'en est suivi, même si la situation a cessé de se dégrader. Après avoir été caractérisé par une évolution en « double creux » (deux périodes de contraction en 2008-2009 et 2012-2013, séparées par une embellie conjoncturelle en 2010-2011), le marché du travail ne se remet en effet que très lentement. Si tous les indicateurs sont à nouveau en hausse, leurs taux de croissance restent pour la plupart à des niveaux encore fort bas.

Parmi les indicateurs indirects qui permettent de se faire une idée des évolutions récentes de l'emploi intérieur figurent les données trimestrielles de l'ONSS³² relatives à l'**emploi salarié au lieu de domicile**³³, illustrées au graphique 25. Ce dernier reprend la croissance trimestrielle du nombre de salariés habitant Bruxelles et du volume de travail en équivalent temps plein (ETP)³⁴, les deux séries étant corrigées des variations saisonnières.

Après une stabilisation en 2012, le **nombre de Bruxellois salariés** a bel et bien diminué en 2013, comme avancé dans le dernier Baromètre. La baisse observée (0,39 %) est d'une ampleur similaire à celle qui s'est produite dans le reste de

la Belgique (0,45 %). L'analyse du graphique 25 nous laisse cependant penser que la situation a cessé de se dégrader. Le début de l'année 2014 a même été caractérisé par une croissance positive du nombre de Bruxellois salariés en glissement annuel (+0,8 %), ce qui n'avait plus été observé depuis sept trimestres. Il s'agit d'une croissance nettement supérieure à celle observée au niveau national (0,3 %). Elle est toutefois fort faible par rapport aux taux de croissance positifs que la série a connu sur ces dix dernières années et est en deça de sa moyenne de long terme (+0,9 %). De plus, la reprise est encore hésitante, des taux de croissance trimestriels négatifs succédant encore parfois à des taux de croissance positifs. Au final, le nombre de Bruxellois salariés se retrouve aujourd'hui au même niveau que ce qu'il a connu à la mi-2011.

Le graphique 26 présente une comparaison entre l'évolution en glissement annuel du **nombre d'heures de travail intérimaire prestées à Bruxelles et en Belgique**. Cet indicateur offre une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail. Il apporte des informations supplémentaires par rapport à celui du nombre de salariés. En effet, il est disponible avec un trimestre supplémentaire et est extrêmement sensible à la conjoncture, revêtant un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail (voir Baromètre d'octobre 2012).

L'activité intérimaire à Bruxelles a cessé de se dégrader à l'automne 2013, suivant de près la lente reprise de l'activité économique. Depuis, le redressement s'est poursuivi très graduellement et la série affiche sur la première partie de 2014 des taux de croissance positifs en glissement annuel après plus de deux années de contraction ininterrompue. Ces taux de croissance vont en outre en s'accroissant (respectivement 0,8 % et 3,1 % au premier et deuxième trimestres).

On ne peut malheureusement pas encore parler d'une nette reprise de l'activité de ce secteur sur le territoire bruxellois. En effet, en comparaison avec la série historique, les taux de croissance en glissement annuel sont peu élevés. Ils sont également nettement moins dynamiques qu'au niveau national qui s'est redressé de manière plus franche et plus précoce. Bruxelles serait quelque peu à la traîne du fait notamment du manque de vigueur de l'activité intérimaire dans le segment des employés. Le nombre d'heures de travail intérimaire prestées dans ce segment était encore en contraction au premier trimestre de l'année, tant en glissement annuel que trimestriel, contrairement aux deux autres régions (Federgon, 2014).

³¹ Voir glossaire.

³² Office National de Sécurité Sociale.

³³ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs soumis à la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés.

³⁴ Voir glossaire.

Par conséquent, le niveau global du nombre d'heures prestées de travail intérimaire, qui n'est pas représenté graphiquement ici, reste à des niveaux extrêmement bas, à peine plus élevé que le point le plus bas atteint en 2009 au plus fort de la crise économique et ce malgré le redressement qu'a connu l'indicateur au cours de l'année 2010. L'activité intérimaire à Bruxelles a été fortement touchée par la deuxième phase récessive de l'activité économique, beaucoup plus que le niveau national, alors qu'elle ne s'était pas encore totalement remise de la première.

- Prévisions

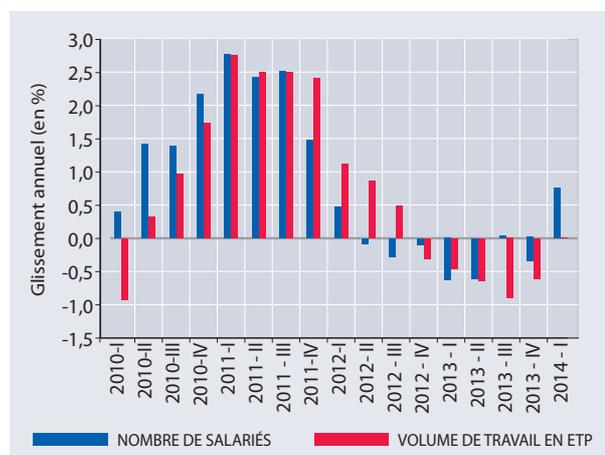
L'analyse des statistiques de l'emploi salarié au lieu de domicile à Bruxelles couplée à celle de l'indicateur trimestriel régional de l'activité intérimaire nous mène à penser qu'après une stabilisation en 2012, l'emploi intérimaire bruxellois ne parviendra probablement pas à éviter une contraction en 2013 en moyenne annuelle. Il se distingue en cela de son évolution lors de la phase récessive de 2008-2009 où l'emploi intérimaire bruxellois a été le seul à ne pas connaître de contraction.

Si on ne peut toujours pas parler d'une reprise franche en cette première moitié de 2014, la situation sur le marché du travail a cependant arrêté de se dégrader au cours de la seconde moitié de l'année 2013. Tant l'indicateur du nombre de salariés au lieu de domicile que celui de l'activité intérimaire affichent en effet des taux de croissance positifs tant en glissement trimestriel qu'annuel.

Au total, sur l'ensemble de l'année 2014 et malgré la mise en place de nouvelles mesures d'aide à l'emploi, le nombre d'emplois créés devrait être extrêmement faible, compensant à peine les pertes nettes d'emploi subies en 2013 :

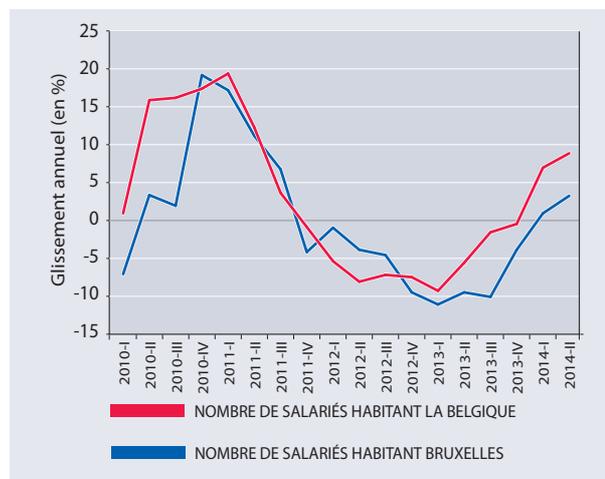
- En effet, la croissance de l'activité économique bruxelloise reste très modeste et est moins dynamique que prévue. Elle se retrouve plutôt dans une situation de stagnation, impliquant peu d'embauches.
- De plus, lorsque la reprise de l'activité économique se fera, les entreprises vont probablement d'abord privilégier une productivité accrue du travail ainsi qu'une augmentation du temps de travail, ce qui aura pour effet de limiter la création d'emploi en conséquence.
- Le nombre d'emplois devrait encore diminuer cette année dans la branche Administration publique, particulièrement représentée à Bruxelles, en raison notamment d'une politique de non remplacement de certains départs à la retraite. La croissance de l'emploi « titres-services », qui avait fortement soutenu le marché du travail ces dernières années devrait continuer de s'essouffler peu à peu notamment du fait d'une hausse des prix et d'un effet d'appel qui s'estompe.

GRAPHIQUE 25 : Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associé (séries désaisonnalisées)



Source: ONSS – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 26 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et en Belgique



Source: Federgon, ONSS – Calculs IBSA

- Enfin, rien qu'au niveau national, la croissance de l'emploi sera extrêmement faible en 2014 selon les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan (BfP) du mois de septembre. Ces prévisions ont en outre encore été revues à la baisse depuis la dernière publication du Baromètre, en avril 2013. De 18 700 créations nettes d'emploi prévues initialement au niveau national, le BfP avait ramené ce chiffre à 13 000 lors de sa projection de février 2014. Il table désormais sur une création de 9 400 postes au niveau national (voir chapitre 1.3).

Ce sentiment d'une faible croissance de l'emploi pour 2014 est corroboré par les résultats issus des enquêtes d'opinion mensuelles auprès des entreprises.

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB³⁵ comportent en effet des questions spécifiques quant **aux perspectives d'emploi pour les trois mois à venir** notamment dans les branches de l'industrie et des services aux entreprises à Bruxelles³⁶. Les réponses à ces questions nous fournissent des indications qualitatives quant aux évolutions probables des embauches à Bruxelles. Les résultats sont représentés au graphique 27.

Les résultats des enquêtes ne font pas vraiment état d'une amélioration nette de la confiance des entrepreneurs en matière d'embauches. Dans un contexte plutôt morose et encore très fragile, les politiques d'embauche des entreprises bruxelloises semblent assez hésitantes.

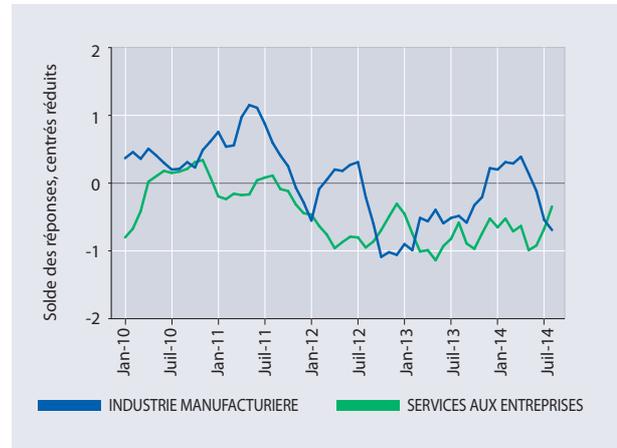
Ainsi dans le *secteur des services*, la situation n'a pas beaucoup évolué depuis la parution du dernier Baromètre. Les perspectives d'embauche y stagnent depuis maintenant plus d'un an même si des soubresauts apparaissent régulièrement. Ces derniers ne se sont cependant jamais transformés en véritables retournements. On notera toutefois que les entrepreneurs paraissent un tout petit peu plus confiants en fin de période, l'indicateur étant orienté à la hausse depuis juin 2014. Il reste cependant bien en deçà de sa moyenne de long terme.

Alors que le moral des entrepreneurs dans le *secteur de l'industrie manufacturière* se redressait petit à petit depuis l'automne 2012 repassant au-dessus de sa moyenne de long terme à la fin de l'année 2013, il a repris un coup au printemps 2014, probablement sous l'effet de la chute du chiffre d'affaires dans cette branche (voir chapitre 2.1). Les chefs d'entreprises de ce secteur ont donc revu parallèlement leur prévision d'embauches pour les mois à venir nettement à la baisse. L'indicateur en très forte chute depuis le mois d'avril est ainsi repassé en dessous de sa moyenne de long terme en juin pour atteindre en août le niveau qu'il avait connu à la mi-2013.

- Chômage

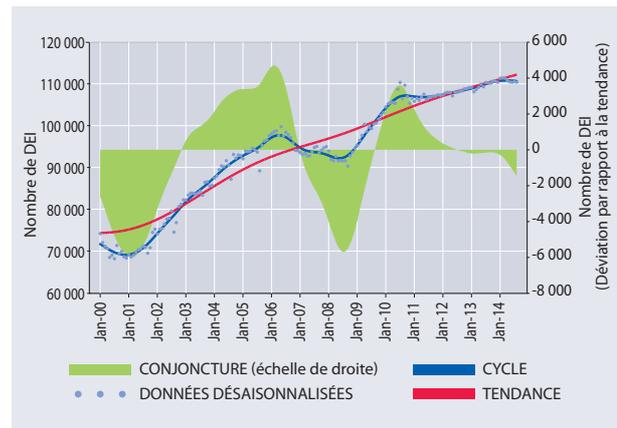
Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) oscille autour de 110 000 personnes depuis le mois de mai 2014. Avec 110 124 demandeurs d'emploi après correction des variations saisonnières, la situation au mois d'août représente une amélioration d'environ mille unités depuis le Baromètre précédent³⁷. Comme le montre

GRAPHIQUE 27 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 28 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 – 2014



Source : Actiris – Calculs IBSA

le graphique 28, cette amélioration certes légère (moins d'un pourcent du total) nous amène pour la première fois vers un épisode conjoncturel réellement favorable depuis la mi-2009. À cette époque, la crise économique massive déclenchée en 2008 commençait à faire pleinement ressentir ses effets sur le marché de l'emploi bruxellois. Avec un point de retournement au dernier trimestre de l'année 2013, cette embellie vient mettre un terme à la situation de stagnation qui s'observait sur le marché de l'emploi depuis la fausse reprise de 2012 et la contreperformance de 2013 pour l'activité économique européenne. Cette légère

³⁵ Voir glossaire.

³⁶ L'IBSA publiait auparavant également les résultats relatifs à la construction. Cette analyse a toutefois dû être abandonnée pour des raisons d'échantillonnage.

³⁷ Les données les plus récentes dataient alors de février 2014.

décru s'inscrit de plus toujours dans un contexte de croissance tendancielle du chômage, renforcée par l'ouverture du droit au chômage aux ressortissants roumains et bulgares. Ceci renforce l'idée d'une conjoncture positive. Au final, ces résultats amènent une révision à la baisse du taux de croissance à long terme du nombre de DEI, qui semble décroître pour s'approcher de 1,7 % en rythme annuel.

Cette évolution positive se retrouve dans les deux autres régions, avec une ampleur différente. Ainsi, on mesurait fin août un taux de croissance en glissement annuel du nombre de chômeurs de -0,6 % en Région wallonne (contre 2,7 % en février pour ce même indicateur), et de 3 % en Flandre (contre 9,8 % en février), alors que pour Bruxelles la croissance sur base annuelle est de 0,1 % fin août, contre 3 % en février. Le fait que le reflux du chômage ne soit pas encore observé en Flandre malgré l'amélioration de l'évolution sur base annuelle indique que la phase positive du cycle conjoncturel pour l'emploi en Belgique n'en est encore qu'à ses balbutiements, ce d'autant qu'en général le marché du travail est plus réactif au nord du pays avec une reprise plus rapide.

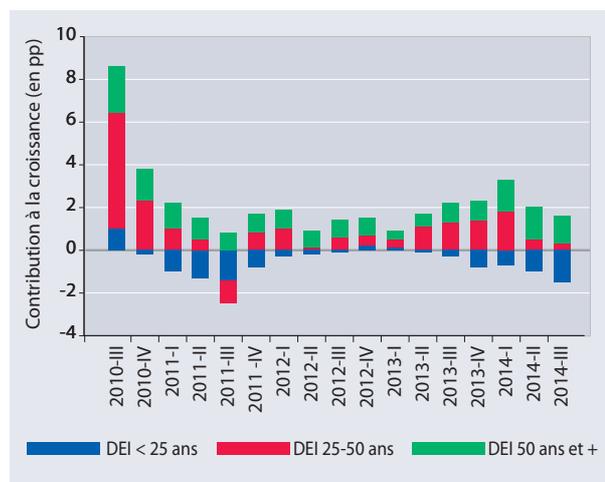
Le Baromètre conjoncturel suit de près les évolutions du chômage des jeunes ainsi que des peu qualifiés, Bruxelles étant caractérisée par une proportion élevée de ces catégories bien spécifiques, qui peuvent éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Les graphiques 29 et 30 donnent les **contributions à la croissance annuelle du nombre de DEI** des différentes catégories de chômeurs **par classe d'âge** et **niveau d'études**. L'analyse porte essentiellement sur les données parues depuis la sortie du Baromètre conjoncturel de mars, à savoir celles du second trimestre 2014 et les données provisoires relatives à juillet et août 2014.

Ces deux graphiques traduisent bien la décline légère du nombre de demandeurs d'emploi évoquée plus haut, avec cependant une dispersion différente des contributions dans les deux caractéristiques étudiées.

Ainsi, l'ensemble des catégories de niveau de diplôme participe à l'amélioration conjoncturelle relevée depuis le précédent Baromètre. Les contributions des trois catégories de diplôme diminuent, avec cependant un bémol pour les diplômes les plus élevés : la contribution à la croissance du nombre de DEI de la catégorie « niveau d'études élevé » représente en moyenne 50 % du total depuis le début de l'année 2013, alors que sa part tendancielle observée est inférieure à 25 %. Au final, le nombre de DEI ayant un niveau de diplôme élevé a augmenté de 8,4 % depuis le mois de février, alors que le nombre de DEI avec diplôme de niveau moyen était stable et celui de faible niveau de diplôme reculait de 1,2 % en six mois. Il faut cependant tenir compte du caractère plus cyclique de la catégorie des plus diplômés, qui explique une partie de cette hausse sur

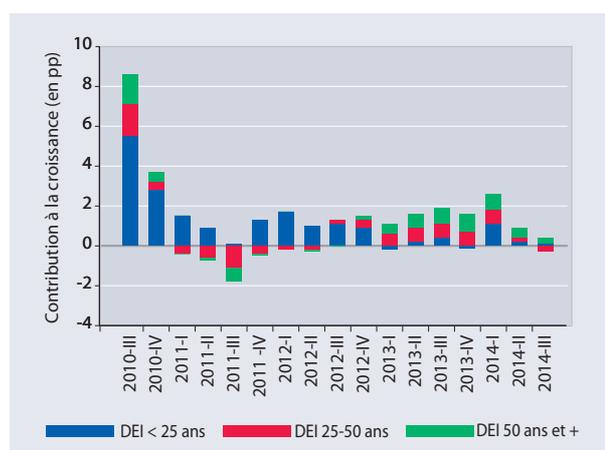
GRAPHIQUE 29: Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge



Les données relatives au troisième trimestre 2014 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août

Source: Actiris – Calculs IBSA

GRAPHIQUE 30: Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau d'étude



Les données relatives au troisième trimestre 2014 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août

Source: Actiris – Calculs IBSA

la période d'arrivée des nouveaux diplômés sur le marché de l'emploi. Si l'on considère les évolutions sur base annuelle, insensible aux effets cycliques, on constate encore une croissance de 2,7 % depuis août 2013 pour les DEI les plus diplômés, contre une diminution de 1 % sur cette période pour les diplômés moyens, et une stagnation pour les moins diplômés. Cette absence d'amélioration pour les demandeurs d'emploi les plus diplômés est un signal de la faiblesse de l'embellie actuelle, et des effets à long terme de la stagnation économique prolongée.

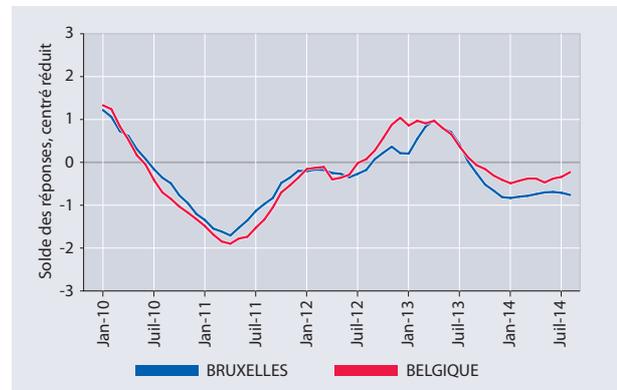
Si l'on considère la contribution des différentes catégories d'âge, la situation est encore plus contrastée : l'amélioration des chiffres récente est entièrement portée par les caté-

gories en dessous de 50 ans. La contribution des plus de 50 ans est en effet globalement en hausse depuis le début 2013, et à peu près stable depuis notre dernier Baromètre d'avril 2014. Ceci est compensé par une nette diminution de la contribution des 25-50 ans, et une contribution devenant significativement négative pour les moins de 25 ans. Ce sont donc les demandeurs d'emploi les plus jeunes qui apparaissent bénéficier le plus de la conjoncture plus positive ces derniers mois. Le nombre de DEI de moins de 25 ans a ainsi diminué de 9 % sur les douze derniers mois observés, alors que ce nombre était stable pour les 25-50 ans, et en augmentation de 7 % sur un an pour les plus de 50 ans. Ceci vient en opposition au constat fait il y a six mois, qui notait un bon comportement de la série des plus de 50 ans. On peut y voir au moins en partie l'effet des mesures visant à augmenter la participation au marché du travail des plus de 50 ans. Ici encore, la fragilité de l'embellie constatée au niveau agrégé est patente, et la longueur de la période de stagnation économique n'est clairement pas favorable aux actifs les plus âgés, dont la position est la plus fragile sur le marché du travail.

- Prévisions

L'entrée récente en conjoncture positive pour le nombre de chômeurs n'était pas vraiment anticipée, sachant que le climat économique ne montrait pas de grandes perspectives en termes de création d'emplois. Son caractère durable, tout comme le fait qu'il ne s'agisse pas d'un effet technique ou administratif devra bien sûr être confirmé. Ceci étant, les perspectives pour l'activité économique se dégradent à nouveau, ce qui suggère que cette embellie conjoncturelle pour les demandeurs d'emploi sera de courte durée quoi qu'il en soit. La mauvaise année 2013 en termes d'activité laisse penser que, du fait de réaction retardée du marché du travail, la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015 voit le nombre de DEI (corrigé des variations saisonnières) remonter légèrement. Il faudra particulièrement observer l'évolution des catégories « plus de 50 ans » et « niveau de diplôme élevé », qui apparaissent comme les plus à risque à court terme.

GRAPHIQUE 31 : Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

Ce sentiment trouve son écho dans l'opinion des ménages bruxellois sur les évolutions futures du chômage sur les douze prochains mois. Cette information est disponible à partir d'une enquête de confiance effectuée tous les mois par la BNB auprès des ménages belges afin de connaître leur opinion sur la situation économique de manière générale mais également sur leur propre situation financière³⁸. Il est notamment demandé aux ménages belges, parmi lesquels un échantillon représentatif de Bruxellois, de donner leur avis sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois.

L'optimisme renaissant des ménages bruxellois se voit ainsi perturbé avec un indicateur qui baisse à nouveau légèrement en fin de période observée (graphique 31).

À plus long terme, le ralentissement anticipé de la croissance de la population d'âge actif bruxelloise devrait jouer sur la tendance de long terme du chômage. Cette tendance voit son taux de croissance diminuer légèrement déjà depuis 18 mois, phénomène qui devrait se maintenir dans les années à venir toutes choses étant égales par ailleurs.

³⁸ Voir glossaire.

Glossaire

• Centré réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart type. Soient l'espérance et l'écart-type des valeurs d'une variable aléatoire. Centrer-réduire l'une de ses valeurs V revient alors à calculer :

$$\frac{V - \mu}{\sigma}$$

Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne et même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

• Cessations d'entreprises

Nombre d'entreprises assujetties à la TVA qui ont perdu cette qualité pendant la période de référence.

• Contribution à la croissance (en pp)

La contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A est définie comme le produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

La formule pour la contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A au temps t , est la suivante :

$$\frac{C_t - C_{t-1}}{A_{t-1}}$$

Son résultat est exprimé en point de pourcentage.

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source : Actiris).

• Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré des différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (Source : Eurostat)

• Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Les statistiques de l'emploi intérieur utilisées dans ce Baromètre proviennent des données de la comptabilité régionale. Elles ne comprennent notamment pas les agents des institutions internationales considérées comme extraterritoriales.

À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région.

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmenta-

tion et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Enquête auprès des consommateurs de la BNB

La BNB réalise mensuellement, pour le compte de la Commission européenne, une enquête de confiance auprès des consommateurs ayant pour but d'établir un indice national de la confiance de ceux-ci. Cette enquête sonde les ménages quant à leur perception du climat économique et leurs intentions personnelles en matière de dépenses et d'épargne. Plus spécifiquement, cinq thèmes sont abordés dans cette enquête d'opinion : la situation économique générale, la situation financière personnelle, la capacité d'épargne, les intentions en matière d'achat de biens de consommation durables et les intentions en matière d'achat/de construction ou d'amélioration du logement. L'indicateur synthétique de la confiance des ménages est ensuite calculé au départ des soldes des réponses portant d'une part sur la perception des consommateurs au cours des douze prochains mois de la situation économique et du chômage et d'autre part, sur la situation financière et l'épargne du ménage au cours des douze prochains mois.

• Euros chaînés

« *Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)* » (Source : Glossaire BNB).

• Évolution en volume/évolution en valeur

« *Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation,...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume* » (Source : INSEE).

• Glissement annuel (en %)

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Glissement trimestriel (en %)

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• Indicateur de retournement

L'indicateur de retournement conjoncturel a pour objectif de déceler les retournements dans le cycle de l'activité économique dès qu'ils surviennent, malgré le retard avec lequel les chiffres officiels de PIB sont publiés (de l'ordre de 18 mois pour les séries régionales).

À cet effet, l'indicateur de retournement est construit comme un indicateur synthétisant l'information contenue dans les enquêtes de confiance auprès des entreprises bruxelloises. Pour plus d'informations concernant cet indicateur, se référer au Baromètre d'avril 2012.

• Indicateur synthétique conjoncturel

L'indicateur synthétique conjoncturel est un indicateur coïncident qui a pour objectif de donner une information quantitative mensuelle globale caractérisant le climat des affaires au sein de la Région tel qu'il est perçu par les entreprises bruxelloises.

À cet effet, cet indicateur est construit à partir des soldes de réponses de toutes les questions posées dans le cadre de l'enquête de conjoncture réalisée mensuellement auprès des entreprises bruxelloises. Pour plus d'informations concernant cet indicateur, se référer au Baromètre d'octobre 2012.

• Point de pourcentage (pp)

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,3 points de pourcentage.

• Services avancés à la production

Il s'agit de services aux entreprises avec une forte composante connaissances, non seulement innovatrices mais jouant également un rôle fondamental dans la capacité d'innovation du tissu productif des économies régionales développées (Antonelli, 1999 ; Miles, 1995 ; Den Hertog et Bilderbeek, 1998). De manière plus pratique, il s'agit généralement dans le cadre de l'analyse conjoncturelle du Baromètre des activités financières, des activités spécialisées et administratives, des activités relatives à l'information et à la communication ainsi que des activités immobilières.

• Taux de cessation d'entreprises

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active, sur la base de la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La population active représente le nombre total des personnes ayant un emploi ou étant au chômage. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui:

- sont sans travail pendant la semaine de référence,
- sont disponibles à commencer à travailler dans les deux semaines suivantes,
- qui soit ont été à la recherche active d'un travail pendant les quatre semaines précédentes, soit qui ont trouvé un travail à commencer dans les trois mois suivants (source Eurostat).

• Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de faillite

Le taux de faillite est le rapport entre le nombre de faillites et le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

Références

- Actiris (août 2014), « Rapport mensuel – août 2014 », Actiris.
- Banque nationale de Belgique (juin 2014), « Projections économiques pour la Belgique – Printemps 2014 », Revue économique – Juin 2014, Banque nationale de Belgique.
- Banque nationale de Belgique (2 septembre 2014), « Agrégats trimestriels -Communiqué de presse », ICN, Banque nationale de Belgique.
- Bureau fédéral du Plan (septembre 2014), « Budget économique 2014-2015», Bureau fédéral du Plan.
- Bureau fédéral du Plan (septembre 2014), « Reprise progressive de l'économie belge dont la croissance atteindrait 1,1 % en 2014 et 1,5 % en 2015 », Communiqué de presse du 11 septembre 2014.
- Eurostat (5 septembre 2014), « Le PIB de la zone euro stable et celui de l'UE28 en hausse de 0,2% – Communiqué de presse 133/2014, euroindicateurs », Eurostat.
- Federgon (2014), « Rapport trimestriel Q1/2014 », Federgon.
- Fonds monétaire international (24 juillet 2014), « Perspectives de l'économie mondiale : Mise à jour», FMI.
- Graydon (septembre 2014), « Étude des comportements en matière de paiements, 1^{er} semestre 2014 », Graydon Belgium.
- Institut de Recherches Économiques et Sociales (juillet 2014), « Analyses économiques et prévisions », IRES, UCL.
- Observatoire du crédit aux sociétés non financières (août 2014), « Évolution des crédits aux entreprises au deuxième trimestre de 2014 », Banque nationale de Belgique.
- Office National de Sécurité Sociale (2014), « Institution publique de sécurité sociale Estimations rapides de l'emploi salarié pour le quatrième trimestre 2013 », ONSS.
- Office National de Sécurité Sociale (2014), « Institution publique de sécurité sociale Estimations rapides de l'emploi salarié pour le premier trimestre 2014 », ONSS.

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Perspectives internationales, 2012-2015	5
TABLEAU 2:	Chiffres-clés pour la Belgique	9

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Production industrielle et commerce dans le monde, 2012 – 2014	6
GRAPHIQUE 2:	Cours du pétrole et taux de change euro/dollar	8
GRAPHIQUE 3:	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)	8
GRAPHIQUE 4:	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009-2014 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 5:	Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)	12
GRAPHIQUE 6:	Indicateur de retournement conjoncturel	12
GRAPHIQUE 7:	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	13
GRAPHIQUE 8:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 9:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 10:	Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	14
GRAPHIQUE 11:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 12:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 13:	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	15
GRAPHIQUE 14:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 15:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 16:	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	16
GRAPHIQUE 17:	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 18:	Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	17
GRAPHIQUE 19:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	18
GRAPHIQUE 20:	Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	18
GRAPHIQUE 21:	Nombre d'entreprises actives, 2010-2014	18
GRAPHIQUE 22:	Évolution conjoncturelle des créations d'entreprises, RBC	19
GRAPHIQUE 23:	Évolution conjoncturelle des cessations d'entreprises, RBC	19
GRAPHIQUE 24:	Évolution conjoncturelle des faillites, RBC	20
GRAPHIQUE 25:	Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associé (séries désaisonnalisées)	23

GRAPHIQUE 26:	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et en Belgique	23
GRAPHIQUE 27:	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)	24
GRAPHIQUE 28:	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 – 2014	24
GRAPHIQUE 29:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge	25
GRAPHIQUE 30:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau d'étude	25
GRAPHIQUE 31:	Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)	26

© 2014 Service public régional de Bruxelles – Tous droits réservés

E.R.: C. Lamouline, Secrétaire général
Service public régional de Bruxelles,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2014/6374/241



9 789078 580010

ISBN 9078580011